



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES



CONSEIL SUPÉRIEUR  
de l'ÉDUCATION AUX MÉDIAS

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

## CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS





# Introduction du Président

L'année 2023 a été marquée par une série d'initiatives liées à la mise en œuvre du plan « Éducation aux médias » du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Sur les 62 actions prévues, près de 40 ont été réalisées, en tout ou en partie. Plusieurs d'entre elles sont amenées à être pérennisées. C'est particulièrement le cas de la Semaine de l'éducation aux médias, organisée pour la première fois et qui a permis de proposer 176 activités à destination des jeunes dans le cadre de l'enseignement et du secteur jeunesse. Celles-ci ont rencontré un vif succès, toutes les activités ayant été réservées en quelques jours. C'est également le cas d'opérations initiées en 2022 et reconduites en 2023. Il s'agit en particulier des « Rencontres des professionnel-le-s de l'éducation aux médias » et des appels à projets visant à développer de nouveaux outils et à soutenir des initiatives de production sur les réseaux sociaux.

## Des actions pérennisées

Parmi les nombreuses actions menées, il faut souligner la mise en place, durant les mois de mars-avril, de l'opération « Ouvrir mon quotidien numérique », destinée à donner accès à la presse en ligne, tout en maintenant la diffusion des journaux imprimés dans les écoles. Plus de 500 classes s'y sont inscrites, permettant à plus de 11.000 jeunes d'y participer. Cette opération, qui sera pérennisée, était accompagnée d'un dossier d'exploitation pédagogique. A noter aussi, un numéro de la collection « Éclairages » sur ChatGPT, l'agent conversationnel qui a fait prendre conscience de la place que prend l'intelligence artificielle dans la vie quotidienne. En termes de ressources, deux répertoires sont désormais disponibles sur le site du CSEM. L'un est consacré aux formations et l'autre aux opérateurs d'éducation aux médias en FW-B.

## Au niveau international

Les contacts internationaux ont de longue date été, pour le CSEM, une opportunité de renforcer et d'encourager la collaboration, le partage d'expériences et les partenariats internationaux. C'est pourquoi le Conseil est devenu en 2023 membre d'IAME, l'association internationale pour l'éducation aux médias. Ce réseau international regroupe les réseaux nationaux d'éducation aux médias de plusieurs pays, ainsi que des experts, des cher-

cheur-euse-s et des praticien-ne-s. D'autre part, le développement des politiques européennes et internationales constituent un enjeu majeur. C'est pourquoi le CSEM est représenté au sein du groupe d'experts de la Commission européenne, du *Media Literacy Action Group* mis en place par l'ERGA (plateforme européenne des régulateurs) et de la *task force EMIL* de l'EPRA (association européenne des régulateurs). Enfin, en préparation de la Présidence belge de l'Union européenne en 2024, le CSEM a participé à la préparation de la conférence internationale organisée dans ce cadre par la Communauté flamande.

## Un nouveau décret en 2024 ?

Le plan « Éducation aux médias » du Gouvernement prévoyait également la réforme du décret de 2008. Un avant-projet de décret a été approuvé en première lecture le 11 octobre 2023. Suite à cela, le CSEM a été consulté et a remis un avis le 19 décembre 2023. S'il se félicite que les nouveaux enjeux soient pris en compte et qu'il s'élargit à de nouveaux publics, le Conseil a rappelé cependant que le renforcement et le développement de l'éducation aux médias a un coût, qui n'est pas suffisamment assuré actuellement. Il espère que son avis et ses propositions seront réellement pris en compte par le Gouvernement, et que le décret pourra voir le jour en 2024.

Paul de Theux, Président

# 2023 en un coup d'œil

## Missions du CSEM



Promouvoir l'éducation aux médias et favoriser l'échange d'informations entre tous les acteur-ric-e-s concernés par l'éducation aux médias en FW-B, notamment les secteurs des différents médias, de l'enseignement obligatoire et l'éducation permanente.

## PLAN EAM

Plan approuvé par le Gouvernement de la FW-B en décembre 2021



### 62 actions

pour développer l'esprit critique et  
l'interactivité avec les médias

En 2023: accélération et concrétisation  
des actions entamées

## SEMAINE DE L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS

dans les secteurs de l'enseignement  
et de la jeunesse

### 176 activités

- 95 visites de médias et de journalistes
- 67 ateliers d'éducation aux médias
  - 7 ciné-débats
- 7 conférences et formations

Au total, environ 4000 jeunes touchés

## Formations

### 189 journées

de formations ont été organisées  
par les centres de ressources.  
Elles ont touché 3066  
participant-e-s.



## Budget

Le budget total pour 2023 est de  
**1.238.000 €**



Un budget complémentaire de

### 690.000 €

a été consacré au plan  
« éducation aux médias ».

## Collaborations



### EDMO BELUX

un Hub belgo-  
luxembourgeois  
pour contrer la  
désinformation.

### BETTERNET

le centre belge  
pour un internet  
plus sûr.

1 dossier d'exploitation pédagogique, des sites et  
applications de la presse quotidienne.



## Promotion et production

- 2 brochures pédagogiques pour accompagner les enseignant-e-s
- 2 nouveaux carnets repères
  - 4 nouvelles vidéos de sensibilisation
  - 1 éclairage

## Site web

Plus de 110.000 pages vues

- 60.000 sessions
- 8600 fichiers téléchargés

## RÉUNIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

Plus de **40** réunions de GT ont été organisées

**9** réunions plénières du Conseil

## Un prix du mémoire décerné



## Appels à projets scolaires

**34** projets reçus  
**11** projets sélectionnés

## pilotes

**18** projets hors scolaire ont été subventionnés pour un montant total de 492.596,70 €.

## du secteur Jeunesse

**34** projets présentés  
**11** projets sélectionnés

## Ecran Large (ELTN)

(pour l'année scolaire 2022-2023)

**129 656**

entrées en salle

**18 nouveaux titres accompagnés de dossiers pédagogiques:**

9 pour le fondamental et 9 pour le secondaire

## Ouvrir Mon Quotidien

**1342**

établissements se sont inscrits à l'opération "Ouvrir Mon quotidien Papier":

**743 primaires et 599 secondaires**

**582**

classes issues de **189 établissements** se sont inscrites à l'opération "Ouvrir Mon Quotidien Numérique"

## Journalistes en classe

**449**

rencontres ont été organisées dans les écoles et les AMO

# Table des matières

<b>Chapitre 1</b>	<b>Chapitre 2</b>	<b>Chapitre 3</b>
<b>Promotion et diffusion de l'éducation aux médias</b>	<b>Le plan éducation aux médias</b>	<b>Les projets et initiatives du CSEM</b>
<b>8</b>	<b>14</b>	<b>24</b>
1.1. Introduction	2.1. Introduction	3.1. Les dispositifs particuliers du décret de 2008
9	15	25
1.2. Les outils de communication : le site du CSEM, les réseaux sociaux, la newsletter	2.2. Axe 1 : formation	3.1.1. Introduction
9	15	25
1.3. Création de capsules vidéo	2.3. Axe 2 : adaptation décrétole	3.1.2. Projets scolaires d'éducation aux médias
10	16	26
1.4. Un répertoire de l'éducation aux médias	2.4. Axe 3 : communication	3.1.3. Ouvrir Mon Quotidien
10	17	27
1.5. Un répertoire des formations	2.5. Axe 4 : initiatives	3.1.4. Journalistes en classe
10	17	29
1.6. Le prix du mémoire et du TFE	2.6. Un appel à projets	3.1.5. Ecran large sur tableau noir
10	18	29
1.7. Les salons	2.7. Semaine de l'éducation aux médias	3.1.6. Les centres de ressources en éducation aux médias
11	20	30
	2.8. Rencontres des professionnel-le-s de l'éducation aux médias 2023	3.2. Initiatives et collaborations
	22	31
		3.2.1. Betternet
		31
		3.2.2. Le projet « Questions vives »
		32
		3.2.3. Les collaborations avec la RTBF
		32
		3.2.4. La directive SMA et la collaboration avec le CSA
		33
		3.2.5. L'appel à projets du secteur jeunesse
		33
		3.2.6. Journée des Hautes écoles
		34
		3.2.7. Participation et collaborations internationales
		34
		3.2.8. Participations du CSEM
		34

## Chapitre 4 Des ressources et des productions 36

<b>4.1. Les ressources 2023</b>	<b>37</b>
4.1.1. L'éducation aux médias dans les référentiels du Tronc commun	37
4.1.2. Éducation aux médias et Tronc commun. Activités pédagogiques à vivre en P1-P2	37
4.1.3. Deux nouveaux Carnets « Repères »	38
4.1.4. Éclairages n°2 : Chat GPT	38
4.1.5. Ressources, témoignages et activités (Semaine de l'EAM 2023)	39
<b>4.2. Les autres ressources toujours disponibles</b>	<b>39</b>
4.2.1. Éducation aux médias et compétences initiales. Activités pédagogiques à vivre en classe de maternelle	40
4.2.3. L'éducation aux médias en 12 questions	41
4.2.4. Journalistes en classe face à la désinformation	41
4.2.5. Vivre ensemble dans un monde médiatisé	42

## Chapitre 5 Les chantiers du CSEM 44

<b>5.1. Introduction</b>	<b>45</b>
<b>5.2. GT « Enseignement »</b>	<b>45</b>
<b>5.3. GT « Enseignement supérieur et recherche »</b>	<b>45</b>
<b>5.4. GT conjoint « Réforme de la formation initiale des enseignant-e-s »</b>	<b>46</b>
<b>5.5. GT « Médias d'information »</b>	<b>46</b>
<b>5.6. GT « Usages médiatiques »</b>	<b>47</b>
<b>5.7. GT « Audiovisuel »</b>	<b>47</b>
<b>5.8. GT « Parentalité »</b>	<b>48</b>

## Chapitre 6 Organisation, budget et fonctionnement 50

<b>6.1. Organisation et fonctionnement du CSEM</b>	<b>51</b>
6.1.1. La composition du Conseil	51
6.1.2. Un bureau et une direction d'appui	51
6.1.3. Réunion plénière	51
<b>6.2. Les avis du conseil</b>	<b>52</b>
<b>6.3. Comptes et budgets</b>	<b>52</b>
6.3.1. Le budget des opérations prévues par le Décret	52
6.3.2. Le budget de fonctionnement du Conseil	52



Chapitre 1  
**Promotion et diffusion de  
l'éducation aux médias**

## 1.1. INTRODUCTION

La promotion de l'éducation aux médias a été fortement renforcée en 2023 notamment par la mise en place de nouveaux événements comme la 1ère édition de la semaine de l'éducation aux médias dans les écoles et le secteur jeunesse. Le succès et l'engouement rencontrés lors de cette semaine ont augmenté considérablement la visibilité du Conseil. Le CSEM a également continué à rendre accessibles et visibles ses différents outils et projets: brochures informatives et pédagogiques, vidéos, rencontres et événements, répertoires d'opérateurs et de formations,...

Les productions du CSEM et de ses partenaires ont également été mises en évidence lors d'événements tels que les rencontres des professionnel-le-s de l'éducation aux médias ou encore la participation à différents salons, et ce afin de toucher une large variété de publics : le secteur de l'enseignement obligatoire ainsi que de l'enseignement supérieur et universitaire, de la jeunesse, de l'éducation permanente, de la presse et des médias, mais aussi le grand public, en ce compris les parents.

## 1.2. LES OUTILS DE COMMUNICATION : LE SITE DU CSEM, LES RÉSEAUX SOCIAUX, LA NEWSLETTER

Le CSEM dispose aujourd'hui d'une gamme assez complète et interactive d'outils de communication : un site web, l'envoi régulier de lettres d'informations et la présence sur les réseaux sociaux : Facebook, X (anciennement Twitter) et LinkedIn. La dynamique est bien en place et, grâce à ces outils, le Conseil peut diversifier les formes de communication et toucher différents publics.

### Le site internet

Le site du CSEM est devenu une réelle plateforme offrant à ses publics une diversité de contenus sur l'actualité et les projets d'éducation aux médias en Fédération Wallonie-Bruxelles. En 2023, le site du CSEM a été constamment alimenté par diverses actualités, de nouveaux outils pédagogiques et une nouvelle section sur le site qui permet de découvrir le résultat des projets sélectionnés dans le cadre de l'appel à projets hors scolaires. Ceux-ci peuvent prendre la forme d'une production vidéo, d'un podcast, d'une émission radio, d'un site Internet, d'un module de formation en ligne, de photos, ...

En 2023, près de 110.000 pages ont été consultées, 60.000 sessions ouvertes et 8600 fichiers téléchargés sur le site.

### La lettre d'information

La publication et l'envoi régulier de lettres d'information à nos abonné-e-s ont plusieurs avantages. Elles permettent de promouvoir l'identité du CSEM et d'informer sur les actualités et les nouvelles ressources. Elles permettent également, via des liens hypertextes, de générer du trafic sur le site Web et, via un partage automatisé, d'améliorer la visibilité de ses pages sur les réseaux sociaux. Chaque mois, plus de 8000 personnes reçoivent toutes les actualités liées au CSEM et à l'éducation aux médias en général.

### Les réseaux sociaux

Le CSEM est présent sur Facebook, X (anciennement Twitter) et LinkedIn. Son nombre de followers augmente d'année en année. La page Facebook atteint presque 1000 abonnés, le profil X regroupe 200 abonné-e-s et malgré la nouveauté du compte LinkedIn, celui-ci touche près de 300 abonnés. Un effort particulier a été réalisé afin de mieux utiliser ces outils de communication et chaque actualité, outil, ressource partagés sur le site a fait l'objet d'une publication parallèle sur la page Facebook du Conseil et sur X.

### 1.3. | CRÉATION DE CAPSULES VIDÉO

Pour visibiliser ses missions et ses initiatives, le CSEM publie, depuis 2022, une série de capsules vidéo réalisées par une société externe.

Ainsi, trois capsules expliquent ce qu'est l'éducation aux médias, le rôle et le fonctionnement du CSEM et les initiatives qu'il soutient. Outre ces capsules généralistes, une série de capsules viennent illustrer les enjeux de chacun des carnets de la collection « Repères ». 8 capsules sont déjà parues en 2022 sur des sujets tels que le cyberharcèlement, les jeux vidéo, les influenceur-euse-s, les fake news...

En 2023, les 4 derniers carnets « Repères » ont fait l'objet d'une illustration de leurs enjeux en vidéo : *la protection des données personnelles, l'impact des réseaux sociaux sur la démocratie, l'impact du web sur la vie affective et sexuelle des jeunes et l'impact environnemental des usages numériques*. Elles seront publiées sur le site du CSEM en 2024 et, comme pour les vidéos précédentes, elles seront également mises à la disposition de la RTBF, des médias de proximité, E-Classe ou tout autre partenaire qui en fait la demande.

### 1.4. | UN RÉPERTOIRE DE L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS

Depuis le mois de mai 2022, le CSEM dispose d'un répertoire des opérateurs en éducation aux médias au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles sur son site Internet.

Ce répertoire a pour objectif de rassembler, en un seul lieu, l'ensemble des opérateurs de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui proposent des activités ou des projets d'éducation aux médias en milieu scolaire ou non scolaire, en éducation permanente, dans les secteurs de la jeunesse ou de la petite enfance, dans les secteurs culturels ou dans les médias, ...

Cet outil doit permettre aux différentes catégories de publics (enseignant-e-s, éducateur-ric-e-s, animateur-ric-e-s, formateur-ric-e-s, parents...) de trouver rapidement, grâce aux filtres et à la géolocalisation, un opérateur répondant à leurs besoins en éducation aux médias : formation, animation, documentation, matériel, production, soutien...

Après une première vague de communication assurée auprès de plus de 50 opérateurs identifiés en 2022, le processus d'encodage est toujours en cours et, actuellement, une vingtaine d'opérateurs sont déjà encodés sur l'outil. Une relance de la communication sera faite en 2024 afin que l'outil puisse permettre, à terme, de donner une bonne photographie de l'offre des opérateurs d'éducation aux médias en Fédération Wallonie-Bruxelles.

### 1.5. | UN RÉPERTOIRE DES FORMATIONS

Afin de promouvoir l'éducation aux médias et de favoriser l'échange d'informations entre tous les acteurs et organismes concernés, le site du CSEM recense les formations disponibles en matière d'éducation aux médias en Fédération Wallonie-Bruxelles. Celui-ci a été mis à jour et complété en septembre 2023 afin de permettre d'avoir une vision la plus complète possible de l'offre de formations en Fédération Wallonie-Bruxelles. Il reprend les formations à destination des enseignant-e-s, tous réseaux confondus, des formateur-ric-e-s, des professionnel-le-s du secteur de la jeunesse et de l'éducation permanente. Ce répertoire est régulièrement mis à jour.

### 1.6. | LE PRIX DU MÉMOIRE ET DU TFE

Le CSEM récompense chaque année un travail de fin d'études (TFE) d'enseignement supérieur de type court en catégorie pédagogique et un mémoire de deuxième cycle universitaire ou de l'enseignement supérieur de type long d'étudiant-e-s qui apportent une contribution pédagogique originale à l'éducation aux médias dans leurs travaux, en ce compris les médias numériques. Par cette initiative, le Conseil supérieur de l'éducation aux médias souhaite encourager et donner de la visibilité aux recherches en matière d'éducation aux médias. Le prix, d'une valeur de 2000 €, est dé-

cerné au mois de décembre lors de la Journée de la recherche de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Pour cette édition 2023, le Conseil a reçu 5 travaux. Il s'agissait de 4 mémoires universitaires et d'un TFE. Un seul prix a cependant été attribué pour un mémoire universitaire. Un Comité de sélection composé de représentant.e.s des universités, des hautes écoles et d'autres membres du Conseil a été constitué.

A l'issue de la procédure, le jury de sélection a proposé au Conseil d'attribuer le prix du mémoire à Florence Renders pour son travail intitulé **Quand l'Éducation Aux Médias se met au service du Droit : conception et évaluation d'un outil éducatif en vue de sensibiliser les jeunes de 11 à 15 ans au droit à l'image. Recherche orientée par la Conception en collaboration avec l'AMO Carrefour J sur la campagne « C'est ta photo mais pas ton image »**. Florence Renders est détentrice d'un Master en communication à finalité approfondie de l'Université Catholique de Louvain.

Ce mémoire-projet a pour objet l'accompagnement d'une structure de Jeunesse dans la conception et l'évaluation d'une campagne de prévention et de sensibilisation intitulée « *C'est ta photo mais pas ton image* ». Son objectif est d'outiller les jeunes dans l'utilisation des réseaux sociaux, en particulier de l'image, de leur image. En créant des ponts entre le cadre légal, le respect au quotidien du droit à l'image et les enjeux de l'éducation aux médias, cette campagne est développée avec et pour les jeunes dans un cadre d'éducation

« non-formelle » ou « informelle ». L'auteure y examine les implications pédagogiques en matière de développement des compétences et d'autonomisation (empowerment) des jeunes dans leur rapport à l'image.

Le jury du CSEM a particulièrement apprécié le caractère innovant de la démarche de ce mémoire de type « Recherche orientée Conception ». Ce travail démontre l'intérêt et l'apport de la recherche dans la conception et l'évaluation d'une campagne de sensibilisation. A travers une méthodologie ancrée dans la réalité des jeunes, le processus itératif permet de guider la conception d'une campagne d'éducation aux médias.

Une première partie propose une solide approche théorique définissant l'éducation aux médias, la notion d' « éducation à » et le contexte non formel qu'elle choisit d'expérimenter. La présentation documentée du dispositif qui accompagne une Association en Milieu Ouvert dans la réalisation d'un outil répondant aux besoins du terrain est basée sur un processus d'aller-retour entre la théorie et le terrain, offrant la possibilité d'évaluer et d'adapter plusieurs fois le dispositif en cours de conception. Les deux parties de ce travail constituent une contribution originale à l'éducation aux médias articulée aux enjeux du droit à l'image sur les réseaux sociaux.

[Lire le mémoire](#)

## 1.7. | LES SALONS

Cette année, le CSEM était présent sur deux salons.

Tout d'abord au **SETT**, le salon du numérique au service de l'enseignement, qui s'est tenu les 26 et 27 janvier 2023 à Namur Expo. Le CSEM y a tenu un stand permettant de mettre en valeur ses brochures et productions et de mieux faire connaître les dispositifs existants. Les capsules vidéo de promotion du CSEM y ont également été diffusées; leur format court et efficace a retenu l'attention des visiteur.euse.s. Le public qui s'est rendu sur le stand était à la recherche d'outils ou d'informations spécifiques leur permettant d'aller plus loin dans leurs démarches pédagogiques. La collection « Repères » a suscité beaucoup de réactions positives et a permis d'accrocher les visiteur.euse.s, tout comme les brochures plus généralistes ou pédagogiques (*L'éducation aux médias en 12 questions, Éducation aux médias et compétences initiales...*) Ce sont entre 1.000 et 1.200 brochures et ressources du CSEM qui ont été distribuées. Nous retenons donc un réel intérêt de la part du public à l'égard de l'éducation aux médias et des outils présentés.

Le CSEM a par ailleurs animé deux ateliers ayant pour thématiques :

→ « **Exploitation pédagogique de la presse numérique en classe : « Ouvrir Mon Quotidien Numérique »** » par Tatiana Debrabandere, chargée de projets au CSEM, Sébastien Grau, chargé de mission au CSEM et Georgia Lambillotte de LAPRESSE.be.



→ **Échanges autour de pratiques pédagogiques d'éducation aux médias: « Jeux & images »** par Catherine Soudon et Sébastien Grau, chargé.e.s de mission au CSEM.

L'équipe s'est aussi rendue cette année au **Salon EDUC** qui a eu lieu du 12 au 15 octobre. Durant 4 journées thématiques (journée de la direction, journée de la jeunesse, journée de l'ATL et extra scolaire et journée de la parentalité), un stand proposait aux visiteur-euse-s, d'une part un espace pour découvrir les diverses ressources du CSEM, d'autre part un espace réservé aux opérateurs

membres et partenaires du CSEM, venus présenter leurs projets et l'offre en éducation aux médias à destination des différents publics visés.

Les visiteur-euse-s ont ainsi pu découvrir les propositions des 3 centres de ressources en éducation aux médias ( le CAF, Capmédia, Média Animation), d'Action Médias Jeunes, du CFA, de 48 FM, d'Arts et Publics, du GSARA, « de Keys » ainsi que les opérations Ecran large sur tableau noir et Journalistes en classe. Les publications de nos partenaires de *Yapaka* concernant les écrans et les enfants ont par ailleurs été présentées.

4 ateliers y ont aussi été animés :

- **Tronc commun et EAM, des outils pour l'enseignement**, par Emilie DUPUIS, Sébastien GRAU et Catherine SOUDON, chargé-e-s de mission au CSEM
- **L'éducation aux médias en pratiques : des projets à l'école fondamentale**, par Emilie DUPUIS et Catherine SOUDON, chargées de mission au CSEM
- **L'éducation aux médias en pratiques : des projets à l'école secondaire** Sébastien GRAU et Catherine SOUDON, chargé-e-s de mission au CSEM
- **Être parent dans une société médiatisée**, par Emilie DUPUIS, chargée de mission au CSEM et Claire-Anne Sevrin, Directrice de *Yapaka*





Chapitre 2  
**Le plan éducation  
aux médias**

## 2.1. | INTRODUCTION

### Un plan éducation aux médias: 62 actions pour développer l'esprit critique et l'interactivité avec les médias

Fin 2021, le Gouvernement de la FW-B a adopté un plan éducation aux médias intitulé « 62 actions pour développer l'esprit critique et l'interactivité avec les médias ».

Dans un monde ultra médiatisé, l'avènement du big data, le développement des réseaux sociaux et la délinéarisation des médias transforment nos usages et notre perception du monde. Ils influencent la citoyenneté et de nombreux aspects de notre vie sociale, politique, culturelle et économique.

Dans ce contexte, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FW-B) a inscrit l'éducation aux médias dans les priorités de sa déclaration de politique communautaire.

La Ministre des Médias a donc traduit cette priorité dans ce « Plan éducation aux médias » transversal qui se base sur une définition inclusive des médias, à savoir les médias dits traditionnels, mais également tous les autres médias sans exception, des réseaux sociaux aux jeux vidéo, des podcasts natifs aux web-séries...

Le plan s'articule autour de 4 axes thématiques et un axe transversal :

- **Axe 1 : Formation** : Offrir à tou-te-s les élèves et étudiant-e-s une éducation solide et critique aux médias et au décodage de l'information
- **Axe 2 : Adaptation décrétole** : évaluer, adapter et actualiser le décret relatif à l'éducation aux médias
- **Axe 3 : Communication** : Soutenir, visibiliser et coordonner les projets, actrices, acteurs et actions en éducation aux médias et renforcer les collaborations
- **Axe 4 : Initiatives** : Développer des nouvelles initiatives d'éducation aux médias relatives aux médias numériques et aux réseaux sociaux
- **Axe transversal** : la transition numérique et écologique

### Poursuite et accélération de la mise en œuvre

**La coordination de la mise en œuvre du plan a été assurée depuis 2021 par la Direction d'appui au CSEM.** Outre la mise en œuvre de nombreuses actions, le CSEM a accompagné le suivi, tant avec les partenaires du Gouvernement qu'avec les

membres du Conseil, avec ses groupes de travail permanents et dans certains cas des groupes à tâche.

Déjà en 2022, le Conseil avait remis plusieurs avis à la demande de la Ministre chargée de la coordination du plan : nouvelle définition de l'éducation aux médias, identification de propositions pour améliorer la composition du CSEM, adoption d'un ensemble de propositions pour de nouvelles opérations à intégrer à la réforme du décret.

En janvier 2023, la Direction d'appui a réalisé avec le Gouvernement un état d'avancement de la réalisation des actions. Ce monitoring a permis d'identifier que près de **40 actions sur 62 étaient en cours de réalisation ou réalisées.**

Ce chapitre présente les différentes initiatives réalisées ou en cours de réalisation en 2023 et complète les actions déjà réalisées ou en cours de réalisation en 2022. Il montre une accélération de la mise en œuvre et la concrétisation d'actions entamées. Un bilan complet de mise en œuvre du plan sera réalisé en 2024.

## 2.2. | AXE 1 : FORMATION

L'axe 1 du plan EAM de la FW-B vise à offrir à tou-te-s les élèves et étudiant-e-s une éducation solide et critique aux médias et au décodage de l'information.

Cet objectif global se subdivise en deux parties : d'une part l'intégration de l'EAM dans l'enseignement obligatoire, d'autre part dans l'enseignement supérieur.

Les membres du GT enseignement ont poursuivi la co-construction d'activités d'EAM à l'attention du public scolaire **pour intégrer l'EAM dans la mise en œuvre du Pacte pour un Enseignement d'Excellence** (action 1.1.1.). Outre la publication finalisée de deux brochures : l'une en lien avec le référentiel des compétences initiales, l'autre concernant les classes de P1 et P2, le GT enseignement élabore une brochure d'activités pour les P3-P4. Ces travaux sont menés sur la base de l'annexe thématique votée par le Parlement de la FW-B en 2022 : *L'éducation aux médias dans les référentiels du Tronc commun*.

Afin de multiplier les synergies entre les acteur-ric-e-s, une rencontre a été organisée le 13 décembre avec tou-te-s les référent-e-s culturel-le-s et scolaires du Parcours d'Éducation Culturel et Artistique (PECA) de la FW-B, soit une cinquantaine de personnes. Le programme, établi en concertation avec la cellule PECA de la FW-B, avait pour objectif de souligner les ancrages potentiels de l'EAM dans le PECA. Cette rencontre a eu lieu dans les locaux de la RTBF et a également permis aux participant-e-s de découvrir des activités ouvertes aux élèves (son, image, traitement de l'information etc).

Pour **soutenir les formations professionnelles continues des enseignant-e-s** (Action 1.1.7.), les membres de la Direction d'appui ont mis en place, sur le site Internet du CSEM, une veille des formations proposées par les différents organismes (interréseaux ou liés à un réseau).

Concernant l'enseignement supérieur, au cours des webinaires de 2022, les acteur-ric-e-s présent-e-s (maîtres assistant-e-s et référent-e-s) avaient manifesté le souhait de créer un réseau d'échanges. Lors des rencontres organisées, intitulées « cafés pédagogiques », des réflexions ont été menées sur la présence de l'EAM dans la formation des futur-e-s enseignant-e-s afin d'adapter les tronc communs des formations liées aux médias (action 1.2.2.). Outre la rencontre organisée au Mundaneum en décembre 2022, deux autres réunions ont été réalisées en 2023, l'une à 48FM (février), l'autre à Quai 10 (avril).

### 2.3. | AXE 2 : ADAPTATION DÉCRÉTALE

Cet axe regroupe 12 actions réparties en 2 volets : les adaptations fonctionnelles du décret de 2008 (4 actions) et l'évaluation des actions et des moyens budgétaires de l'éducation aux médias (8 actions).

2023 a vu avancer l'ensemble de ces actions à travers l'élaboration d'un avant-projet de décret (APD) approuvé en première lecture par le Gouvernement le 11 octobre 2023.

Ce projet de décret a été élaboré sur la base d'une évaluation externe réalisée par une équipe de recherche de l'Unamur (Chaire de recherche en éducation au numérique - EducONum). Cette évaluation a consisté en l'analyse d'un corpus documentaire d'environ 150 documents couvrant des données et évaluations réalisées sur une période de 5 années. La finalité générale de cette évaluation était de formuler des recommandations dans la perspective de l'élaboration d'un nouveau décret. Le rapport d'évaluation a été transmis au Gouvernement le 31 mai 2023.

Le CSEM a été saisi pour remettre un avis sur l'avant-projet de décret (APD). Dans ce cadre, un travail approfondi a été réalisé à travers 3 réunions extraordinaires du CSEM et des réunions de travail bilatérales pour aboutir à l'avis du CSEM N° 58 du 19 décembre 2023.

Cet avis a été adopté à l'unanimité et témoigne de la capacité de l'ensemble des acteur-ric-e-s représenté-e-s de construire un travail commun, en tenant compte des spécificités de chacun.

A l'occasion de cet avis, le CSEM a souligné que plusieurs signaux forts indiquent qu'il est indispensable de déployer des actions et de lancer de nouvelles initiatives dans tous les secteurs sociaux, culturels et éducatifs. En témoignent, entre autres, tous les développements exponentiels de l'intelligence artificielle, les enjeux liés aux phénomènes de cyberharcèlement, le développement des propos haineux sur les réseaux sociaux, les représentations médiatiques stéréotypées pro-

blématiques, les développements des pratiques vidéoludiques, la désinformation, les théories du complot et leur propagation sur les réseaux sociaux, les discriminations de genre, l'impact des influenceur-euse-s, ...

L'environnement médiatique ne cesse d'évoluer et le décret doit permettre de se doter d'un dispositif efficace et capable de s'adapter, au plus près de l'évolution des usages médiatiques actuels et à venir.

Si l'APD positionne l'éducation aux médias pour l'avenir et contient des objectifs renforcés ainsi qu'un élargissement vers de nouveaux publics, **le Conseil rappelle cependant que le renforcement et le développement de l'éducation aux médias a un coût.**

**Il est incompréhensible pour les acteurs éducatifs et médiatiques qui s'impliquent dans la mise en œuvre de l'éducation aux médias de ne pas voir les dispositifs de politiques publiques en éducation aux médias disposer d'un financement structurel suffisant afin de réaliser les objectifs prévus par le décret.**

**En effet, pour la plupart des dispositifs et opérations, le financement prévu est inchangé depuis 2008 et témoigne en réalité d'un dé-financement structurel considérable du secteur. Cette situation semble contredire la volonté politique affirmée par cet avant-projet de décret.**

Cet axe devrait aboutir en 2024 à une réforme du décret dont plusieurs étapes ont été franchies. Le CSEM espère cependant que son avis et ses propositions seront réellement pris en compte par le Gouvernement.

## 2.4. | AXE 3 : COMMUNICATION

Cet axe très dense qui regroupe 26 actions du plan vise notamment à renforcer la promotion de l'éducation aux médias, à développer l'éducation aux médias dans différents secteurs ainsi que de mieux et plus communiquer à propos des nombreux projets et actions déjà menés à divers niveaux. Seize actions sont en cours de réalisation, une action a déjà été réalisée par l'organisation de la première rencontre des professionnel-le-s de l'éducation aux médias et 9 actions n'ont pas encore démarré.

### → Réalisation de capsules vidéo de promotion et de sensibilisation (actions 3.1.1 et 3.1.2)

Afin de renforcer la promotion de l'éducation aux médias et de rendre plus visibles les dispositifs existants, le CSEM a réalisé en 2023 une série de capsules vidéo visant à promouvoir le CSEM et les initiatives qu'il soutient ainsi qu'à sensibiliser un large public aux enjeux actuels de l'éducation aux médias. Parmi les derniers sujets traités, on retrouve les thématiques des 4 derniers carnets de la collection « Repères » : la protection des don-

nées personnelles, la vie affective et sexuelle des jeunes, l'impact des réseaux sociaux sur la démocratie et l'impact environnemental de nos usages numériques. Ces capsules vidéo seront diffusées sur le site du CSEM ainsi que sur ses réseaux sociaux dès le début de l'année 2024.

### → Deuxième édition de la « Journée de rencontres des professionnel-le-s de l'éducation aux médias » (action 3.1.5)

Cet événement s'est déroulé sur deux journées, les 29 et 30 novembre 2023 (à la Grand Poste à Liège) autour de 4 thématiques : l'intelligence artificielle, les réseaux sociaux, l'EAM tout au long de la vie et les représentations médiatiques.

## 2.5. | AXE 4 : INITIATIVES

L'axe 4 consiste à développer des nouvelles initiatives d'éducation aux médias relatives aux médias numériques et aux réseaux sociaux. Avec l'évolution des médias et la multiplication des pratiques, il est essentiel de développer de nouvelles initiatives spécifiques qui encouragent les usages inventifs, créatifs et critiques. Dans cette optique, et pour assurer un suivi plus actualisé des besoins du secteur, il s'agit d'encourager le développement de dispositifs en EAM. Aussi, le développement exponentiel des réseaux sociaux auprès de tous les publics nécessite de porter une attention particulière tant aux opportunités qu'ils

offrent qu'aux problèmes qu'ils génèrent et amplifient, notamment en ce qui concerne la protection des données personnelles et de la vie privée, la propagation des discours de haine, les nouvelles formes de harcèlement. L'approche à développer doit être dynamique afin de pouvoir être réactive face à l'émergence ou l'amplification rapide de nouveaux phénomènes.

## 2.6. | UN APPEL À PROJETS

La réalisation de plusieurs actions des axes 3 et 4 du plan a été mise en œuvre sous la forme d'un appel à projets en 2 volets.

### → Eduquer aux médias par les réseaux sociaux

Le premier appel à projets était à destination des youtubeur-euse-s, instagrammeur-euse-s, tiktokeur-euse-s, ... qui souhaitent sensibiliser leur communauté à l'utilisation des médias. Le CSEM souhaitait, au travers de cet appel, encourager la création et le développement de production de contenus d'éducation aux médias en ligne par les acteur-ric-e-s des réseaux sociaux destinés à sensibiliser leurs communautés. Les projets de production devaient s'inscrire dans une des catégories suivantes: podcasts natifs, formats vidéo destinés à la diffusion sur Internet, infographies et animations graphiques, formats hybrides ou nova-

teurs et s'adresser à un (ou plusieurs) public(s) défini(s) par le-la porteur-euse de projet lui-elle-même. Les subventions accordées pour un projet se situaient dans une fourchette allant de 5.000 € à 50.000 €. Les projets, soutenus pour une durée de 12 mois, devaient s'achever au plus tard fin novembre 2023.

Cet appel à projets répond à différentes actions du plan (action 3.2.4, action 4.2.2 et action 4.2.7).

### → Initiatives et ressources pour éduquer aux médias

Le second appel était à destination des secteurs de l'éducation permanente, de la jeunesse, des centres culturels ou d'autres opérateurs du secteur associatif qui souhaitent développer de nouveaux outils d'éducation aux médias pour leur public. Il se déclinait selon deux axes : la conception d'outils ou de ressources en EAM à destination de publics spécifiques et/ ou des initiatives pilotes d'éducation aux médias. Les subventions accordées pour un projet se situent dans une fourchette allant de 5.000 € à 50.000 €. Les projets, soutenus pour une durée de 12 mois, devaient s'achever au plus tard fin novembre 2023. Cet appel à projets répond à différentes actions du plan (action 3.1.4, action 3.3.3, action 3.5.3, action 3.6.3 et action 4.2.7).

Les jurys des deux appels à projets ont souligné la diversité des projets présentés et le caractère innovant de beaucoup d'entre eux. Le résultat de ces appels à projets témoigne d'une créativité et d'une forte attente des secteurs éducatifs et sociaux en matière de développement de l'éducation aux médias en dehors du secteur de l'enseignement. Sur 57 projets reçus, 18 ont été sélectionnés par les différents jurys pour un montant total de 492.596,70 €.

## PROJETS SÉLECTIONNÉS

ASSOCIATION/OPÉRATEUR BÉNÉFICIAIRE	NOM DU PROJET	VILLE
<b>VOLET 1 PROJETS PILOTES</b>		
Media Animation	Validisme, médias et société	Bruxelles
Action Médias Jeunes	Le futur c'est maintenant	Namur
Caméra Etc	Education aux médias par et pour des personnes en situation de handicap	Liège
For'J	#diversitY.X #crlAtivitY.X	Monceau-Sur-Sambre
Freyja	Les Toiles	Bruxelles
Point Culture	Les stéréotypes dans l'univers vidéoludiques	Auderghem
Face B	Midi-minuit	Saint-Gilles
48FM	Medialab Radio	Liège
Club de la presse du Hainaut	Ma première voix	Mons
Centre culturel communal de Seraing	Escape Game : fake news	Seraing
CFA	Très gros plan	Ixelles
Centre d'expertise et de ressources pour l'enfance	Quelle place pour les numériques dans la petite enfance ?	Schaerbeek
<b>VOLET 2 PRODUCTIONS RÉSEAUX SOCIAUX</b>		
Les Voisins	PODKID	Liège
Witch Gamez	Gaming + féminisme : décryptage du média vidéoludique au prisme du genre sur nos réseaux sociaux	Grivegnée
Instants productions	Ciném'action	Liège
SACE	Keys	Charleroi
T'enerve pas, c'est scientifique	Médias, patoumage et croquettes	Bruxelles
Les Branchées	Dacodac sur les réseaux	Saint-Gilles

## 2.7. SEMAINE DE L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS 2023

La première édition de la semaine de l'éducation aux médias (action 1.1.9 du Plan éducation aux médias) s'est déroulée du 14 au 22/10/2023. Cet événement destiné aux secteurs de l'Enseignement et de la Jeunesse, avait pour thématique « Apprends-moi les médias ». Les objectifs de cet événement étaient de faire découvrir l'éducation aux médias d'une part, et de stimuler les acteur·rice·s faisant déjà de l'éducation aux médias d'autre part.

Pour l'occasion, un programme d'activités a été mis sur pied. Ce programme a mobilisé des partenaires du CSEM mais également des acteur·rice·s externes.

Le Gouvernement de la FW-B a financé un appel à activités visant à subventionner des opérateurs pour organiser des activités d'éducation aux médias durant cette semaine. Un budget de 54.474,74 EUR a été réparti entre 13 opérateurs en éducation aux médias.

En tout, ce sont 176 activités qui ont été proposées aux publics concernés. Parmi celles-ci, on peut compter : 95 visites de médias et de journalistes, 67 ateliers d'éducation aux médias, 7 ciné-débats et 7 conférences et formations.

Pour permettre la réservation de ces activités, un outil de réservation en ligne a été conçu spécialement pour l'événement.

En parallèle à ce programme, un dossier d'accompagnement intitulé « Ressources, témoi-

gnages et activités » a été créé pour l'événement. Dans cet outil, les acteur·rice·s de l'Enseignement et de la Jeunesse pouvaient trouver quelques balises théoriques concernant l'éducation aux médias, des témoignages d'enseignant·e·s et éducateur·rice·s ayant construit des projets d'éducation aux médias ainsi que des activités proposées pour accompagner les encadrant·e·s de groupes d'enfants et de jeunes dans leur découverte de l'éducation médias.

Après une phase de communication à l'attention des publics concernés, par voie postale, par mailing, mais également par les canaux du CSEM (site internet, newsletter, réseaux sociaux), les activités ont été disponibles à la réservation au début du mois de septembre 2023.

En tout, ce sont 214 réservations qui ont été effectuées, dont 80% dans les 72 premières heures après l'ouverture des réservations, par 157 participant·e·s, pour un total de +/- 4000 jeunes et enfants touchés.

En termes de tranches d'âge, 71 activités réservées (33%) ont bénéficié directement aux jeunes de 16-20 ans, 53 activités (25%) ont été organisées pour des groupes de jeunes de 12 à 15 ans et 62 (29%) pour des enfants de 6 à 12 ans. Des formations et conférences étaient également disponibles pour les encadrant·e·s de jeunes et ont représenté 12% des réservations.



Au niveau de la répartition géographique des groupes ayant réservé des activités, un plus grand volume d'activités a été réservé dans la région bruxelloise (30 %) et dans la province de Liège (23%) que dans les provinces de Hainaut (19%), Namur (13%), Luxembourg (9%) et Brabant Wallon (6%).

Durant le mois de novembre 2023, un retour a été demandé aux opérateurs et aux participant-e-s à la semaine de l'EAM auquel une majorité d'entre eux-elles ont répondu. Ce retour a montré un taux de satisfaction important de la part des acteur-ric-e-s et opérateurs sur les activités proposées et l'organisation générale de l'événement puisque plus de 80% des participant-e-s ont exprimé leur pleine satisfaction de l'activité réservée et 16% leur satisfaction partielle. De leur côté, 100% des opérateurs qui ont répondu ont manifesté leur volonté de participer à une deuxième édition de l'événement.

Grâce à cet événement, les encadrant-e-s ont pu découvrir des ressources en éducation aux médias, que ce soit le dossier d'accompagnement créé spécialement pour l'événement ou l'une des nombreuses ressources disponibles sur le site du CSEM.

Le succès de l'événement laisse donc espérer que les enseignant-e-s et encadrant-e-s qui ont participé à une activité d'éducation aux médias et découvert des ressources dans ce domaine continueront ensuite le travail avec leurs jeunes.



Le retour sur expérience a également permis de mettre en lumière les meilleurs canaux de diffusion de l'information auprès des publics concernés ainsi que les difficultés rencontrées par ces derniers. Les difficultés se concentrent d'ailleurs sur l'outil de réservation qu'il sera nécessaire de retravailler pour le rendre plus facile d'accès.

Les retours des différents acteur-ric-e-s seront pris en compte pour l'organisation de la prochaine édition de la semaine de l'éducation aux médias, que ce soit les détails pratiques (identification de la meilleure période pour l'organisation de l'événement, horaires des activités proposées, communication du programme et temps de réservation, etc.), les supports utilisés (contenus de la brochure d'accompagnement, identification des ressources du CSEM

et de ses partenaires pour accompagner les activités, etc.) ou l'outil de réservation dont les différents paramètres doivent être retravaillés afin d'être plus intuitifs pour les opérateurs et participant-e-s.

Une attention particulière devra enfin être portée à l'augmentation du volume d'activités proposées au total mais également dans leur répartition par secteur (Jeunesse et Enseignement), par zones géographiques, ou encore par tranches d'âge, notamment en proposant des activités pour les plus jeunes (3-6 ans).

Des opérateurs et médias qui n'avaient pas participé à la première édition ont déjà manifesté leur intérêt pour participer à cette seconde édition.

## 2.8. RENCONTRES DES PROFESSIONNEL·LE-S DE L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS 2023

Initiative du Plan « Éducation aux médias » du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (action 3.1.5.) qui est organisée depuis 2022, la deuxième édition des « Rencontres des professionnel·le-s de l'éducation aux médias » s'est déroulée les 29 et 30 novembre 2023, autour de 4 thématiques : l'intelligence artificielle, les réseaux sociaux, l'EAM tout au long de la vie et les représentations médiatiques.

Ces deux journées étaient composées d'ateliers, de tables rondes, d'interventions plénières de spécialistes, de présentations de dispositifs et d'échanges de bonnes pratiques ainsi que de moments permettant la mise en réseau des acteur·rice-s de l'EAM.

Ces journées avaient pour objectifs la rencontre, l'échange et le débat entre les professionnel·le-s de l'éducation aux médias autour des principaux enjeux qui traversent le secteur. L'enjeu de ces rencontres est de partager des méthodes, des expériences, des outils et des expertises multiples autour de quelques thématiques-clés. Ces deux journées ont permis de prendre connaissance de nouveaux projets et d'initiatives en cours dans le domaine de l'EAM.







# Chapitre 3 Les projets et initiatives du CSEM



## 3.1. LES DISPOSITIFS PARTICULIERS DU DÉCRET DE 2008

### 3.1.1. Introduction

Le décret du 5 juin 2008 a mis en place 4 dispositifs particuliers en éducation aux médias : l'Appel à projets scolaires, Journalistes en classe, Ouvrir Mon Quotidien et Ecran large sur tableau noir.

Les partenaires chargés de ces opérations sont reconnus pour une période de 5 ans couvrant les années 2018 à 2023. Ces opérations sont accompagnées et suivies par le CSEM au travers de ses groupes de travail permanents.

Les actions menées par les 3 centres de ressources en éducation aux médias font également partie des dispositifs opérationnels prévus par le décret.

Ce chapitre présente donc les principaux résultats et données recueillies pour l'année 2023. Dans le contexte de la réforme du décret prévue par le plan « éducation aux médias » du gouvernement, ces opérations et opérateurs ont fait l'objet d'une évaluation transversale externe sur 5 ans (voir chapitre 2.3).



### 3.1.2. Projets scolaires d'éducation aux médias

#### Suivi de l'appel 2022-23

En juillet 2023, les 10 équipes pédagogiques des écoles sélectionnées en 2022-2023 ont finalisé leur projet en complétant une fiche d'activités, reflet du projet mené pendant plusieurs mois avec leurs élèves. Ces fiches d'activités constituent autant de partages d'expériences accessibles à toute personne désireuse de développer un projet d'EAM.

#### Nouvel appel 2023-2024

Le groupe de travail « Appel à projets » s'est réuni deux fois virtuellement au cours de l'année 2023. Il est chargé d'accompagner les appels à projets scolaires.

Une première réunion de GT, en avril, a permis de déterminer le calendrier, les modalités pratiques de lancement ainsi que le thème pour l'année scolaire 2023-2024 « Un quartier à médiatiser ».

Voici la description de la thématique :

« Utiliser les médias pour parler du quartier, donner la parole à ses habitant·e·s, découvrir son actualité, son histoire, comprendre son environnement pour y agir, y tisser des liens, raconter ses secrets, ou encore imaginer une fiction ... S'inspirer du quartier de l'école pour construire un projet d'éducation aux médias avec les élèves. Par son approche transversale, un projet de production permet d'aborder par l'expérience concrète, les trois dimensions de l'éducation aux médias, de l'identification des contenus à traiter (dimension information-

nelle), aux techniques employées (dimension technique), en passant par l'identification de son public et des moyens disponibles pour l'atteindre (dimension sociale) ».

La seconde réunion du GT s'est tenue en octobre afin de procéder à la sélection parmi 34 projets recevables (nette augmentation par rapport aux 15 projets déposés pour l'année 2022-2023). Parmi ces 34 projets : 21 émanaient du fondamental (4 en maternelle et 17 en primaire) et 13 du secondaire (3 au premier degré / 4 en transition / 6 dans le qualifiant).

Quatre projets émanaient de l'enseignement spécialisé: l'un dans le fondamental, trois dans le secondaire.

Ce sont en grande majorité les enseignant·e·s qui ont déposé un projet.

Enfin, la plupart des projets provenaient d'écoles qui n'avaient jusqu'ici jamais participé (26/34).

Neuf membres du CSEM ont évalué les projets déposés, sur la base d'une grille critériée. Cette sélection a été approuvée en séance plénière. Les arrêtés et documents administratifs ont ensuite été transmis par la Direction d'appui aux instances concernées. 11 projets ont ainsi été subventionnés.

### Les projets sélectionnés pour le fondamental :

TITRE DU PROJET	ECOLE	COMMUNE	PORTEUR-SE DU PROJET
<b>Urbexplore</b>	Institut Sainte-Marie	LIEGE	Thierry Lemaire
<b>La gazette de Pierre Danaux</b>	Ecole d'enseignement spécialisé Pierre Danaux	THUIN	Sylvie Marain
<b>Journal de la rue Baudhuin</b>	Ecole fondamentale communale de Lambusart	LAMBUSART	Lissia Kerkhofs
<b>Regards pluriels au détour de ruelles</b>	Ecole Saint-Martin	ASSESE	Virginie Massart
<b>Podquart</b>	Ecole communale de la Wamme	NASSOGNE	Olivier Bande

### Les projets sélectionnés pour le secondaire :

TITRE DU PROJET	ECOLE	COMMUNE	PORTEUR-SE DU PROJET
<b>Quartographie médiatique</b>	Ecole Jules Verne	ANDERLECHT	Camille Nesi
<b>Prêt à diffuser</b>	Athénée Charles Rogier	LIEGE	Anne-Françoise Deghaye
<b>C'est quoi ce cirque dans mon quartier</b>	Institut des Ursulines	MOLENBEEK	David D'Hondt
<b>Goutez Schaerbeek</b>	Collège Roi Baudouin	SCHAERBEEK	Paul Chevalier
<b>Films et vous</b>	IMP René Thone	MARCINELLE	Thomas Lapierre et Laurence Alexandros
<b>Mon quartier ça me parle</b>	Athénée Royal Hannut	HANNUT	Nathalie Dillen Salengros



### 3.1.3. Ouvrir Mon Quotidien

L'opération « Ouvrir Mon Quotidien » (aujourd'hui appelée « Ouvrir Mon Quotidien Papier ») a été lancée en 2002 dans les écoles d'enseignement fondamental (5ème et 6ème primaires) et à partir de 2006 dans les établissements secondaires (tous niveaux confondus). Cette collaboration de type public-privé entre le CSEM LA PRESSE.be (l'Alliance des Médias d'information représentative des éditeurs de presse francophone belge) consiste à mettre des quotidiens gratuitement à disposition des écoles qui en font la demande afin de stimuler l'exploitation pédagogique de la presse quotidienne, le développement de l'esprit d'analyse et de l'esprit critique des élèves.

Recevoir et consulter chaque jour plusieurs quotidiens différents aide à aiguïser la curiosité des élèves, à les ouvrir au monde, proche ou lointain, et à les mettre en contact avec l'actualité. L'opération permet également le développement des compétences de base dans plusieurs disciplines et tout particulièrement la lecture. Parallèlement

à la livraison des journaux, les établissements scolaires bénéficient d'un soutien sous la forme d'un outil pédagogique avec le Journal de Bord édité par LA PRESSE.be. Cette dernière propose aussi sur son site web une série de liens vers différentes ressources pédagogiques développées par d'autres acteurs.

L'opération « OMQ Papier » est également ouverte aux personnes responsables d'activités d'éducation aux médias dans d'autres institutions (par exemple : CEFA, internat, bibliothèque, organisation de jeunesse, ...) et à leur public de jeunes en âge de fréquenter l'enseignement primaire et secondaire.

L'accompagnement du projet est intégré au GT « Médias d'information » (voir 5.5.) en collaboration avec les Centres de ressources en éducation aux médias, la RTBF, l'AJP et LA PRESSE.be.

#### Nouvelles périodes de distribution

Compte tenu de la suppression de la « Quinzaine – découverte de la presse » et du nouveau calendrier scolaire, les périodes de distribution ont été adaptées de la manière suivante, avec 4 périodes de distribution (du lundi au vendredi) sur l'année scolaire au lieu de 3 :

- **Ouverture** des inscriptions le 16 août 2023.
- **Période 1** : du 2 au 20 octobre 2023 : 3 semaines de distribution. Les inscriptions enregistrées au-delà du 14 septembre 2023 ont été prises en compte à partir de la deuxième période.

- **Interruption** durant le congé d'automne
- **Période 2** : du 6 novembre au 8 décembre 2023 : 5 semaines de distribution. Les inscriptions enregistrées au-delà du 19 octobre 2023 ont été prises en compte à partir de la troisième période.
- **Interruption** durant les vacances d'hiver
- **Période 3** : du 8 janvier au 23 février 2024 : 7 semaines de distribution. Les inscriptions enregistrées au-delà du 21 décembre 2023 ont été prises en compte à partir de la quatrième période.
- **Interruption** durant le congé de détente
- **Période 4** : du 11 mars au 26 avril 2024 : 7 semaines de distribution.

Ce nouveau calendrier a permis à tous les établissements primaires et secondaires de débuter la distribution en même temps et a également contribué à une communication plus claire et plus uniforme pour les primaires et les secondaires.

Afin d'encourager l'usage pédagogique des quotidiens, le formulaire d'inscription a aussi été complété en 2023, en concertation avec le CSEM, par des questions portant sur les objectifs et les intentions pédagogiques liés à la presse quotidienne.

**Résultat des inscriptions à OMQ PRIMAIRE** : 743 établissements inscrits à l'opération OMQ Papier primaire en 2023-2024 (727 en 2022-2023 et 708 en 2021-2022).

**Résultat des inscriptions à OMQ SECONDAIRE** : 599 établissements se sont inscrits à l'opération OMQ Papier secondaire en 2023-2024 (609 en 2022-2023 et 594 en 2021-2022).

On constate que ce sont les établissements scolaires secondaires (59% des implantations en FW-B) qui s'inscrivent le plus, comparé aux écoles primaires (25% des implantations en FW-B). Une attention particulière sera portée à la communication vers les écoles primaires lors de la prochaine édition de l'opération.

Au total, 1342 écoles se sont inscrites à l'opération « Ouvrir Mon Quotidien Papier » pour l'année scolaire 2023-2024.

LA PRESSE.be a également participé à la Semaine de l'éducation aux médias organisée par le CSEM du 14 au 22 octobre 2023 en organisant 22 visites pour des groupes scolaires.

### Ouvrir Mon Quotidien Numérique

Après plusieurs années de préparation, LA PRESSE.be avait lancé en 2022 une phase-test de l'opération « Ouvrir Mon Quotidien Numérique ». OMQ Numérique a été renouvelé en 2023 grâce à un financement spécifique, en parallèle à l'opération papier. Cette nouvelle phase-test a permis à toutes les classes inscrites – professeur-e-s et élèves – de l'enseignement secondaire de tous les réseaux et de tous les types d'enseignement de bénéficier gratuitement d'un accès à l'intégralité des sites et applications de la presse quotidienne, durant un mois (du 20 mars au 19 avril 2023).

Cette opération était également ouverte aux personnes responsables d'activités d'éducation aux médias dans d'autres institutions (CEFA, internat,

bibliothèque, organisation de jeunesse, ...) et à leur public de jeunes en âge de fréquenter l'enseignement secondaire.

Début 2023, LA PRESSE.be, en collaboration avec le CSEM, a réalisé et mis à disposition un dossier d'exploitation pédagogique afin de permettre aux enseignant-e-s participant à l'opération d'exploiter au mieux les sites et applications des journaux auxquels ils-elles ont accès dans leur intégralité. (Voir encadré)

Les inscriptions se sont élevées à 249 enseignants, issus de 189 établissements, avec 582 classes pour un total de 11.319 élèves.

### Dossier d'exploitation pédagogique - OMQ Numérique

Dans le cadre de l'opération « Ouvrir Mon Quotidien Numérique » (OMQ Numérique), LA PRESSE.be, en collaboration avec le Conseil supérieur de l'éducation aux médias (CSEM), a conçu un dossier pédagogique afin de permettre aux enseignant-e-s participant à l'opération d'exploiter au mieux les sites et applications des journaux auxquels les élèves ont accès dans leur intégralité. Après une introduction développant les caractéristiques générales de la presse quotidienne en ligne, l'évolution des nouveaux métiers et des nouvelles pratiques liés à son développement, 4 fiches pédagogiques poursuivent deux objectifs : analyser les articles de la presse quotidienne en ligne et produire des contenus médiatiques spécifiques.





### 3.1.4. Journalistes en classe

Lancée dans le milieu des années 90 par l'AJP, l'opération « Journalistes en classe » est subsidiée depuis 2002 par la Fédération Wallonie-Bruxelles et a été, en 2008, intégrée dans le décret portant création du Conseil supérieur de l'éducation aux médias (CSEM). Elle a pour objectif de répondre gratuitement aux demandes émanant du milieu scolaire pour leur permettre de recevoir des journalistes professionnels (presse écrite, radio, télé, web). Les objectifs de cette visite sont ceux de l'enseignant-e : il peut s'agir aussi bien d'une initiation au monde des médias que de l'explication du métier de journaliste, d'une discussion sur un sujet d'actualité ou d'une aide à la réalisation d'un média. Le secrétariat de l'AJP sélectionne, parmi tous les journalistes qui participent à l'opération, celui ou celle qui conviendra le mieux au projet de la classe. L'opération est organisée pour tous les réseaux d'enseignement et sur tout le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

**2023** confirme le succès de l'opération post-covid. En effet, ces deux dernières années les rencontres n'ont jamais été aussi demandées et organisées.

En 2023, **449 rencontres** ont été organisées. Les rencontres sont réparties comme suit :

- **Fondamental : 135 classes dont 2 classes de l'enseignement spécialisé (-49).**
- **Secondaire : 239 classes dont 4 classes de l'enseignement spécialisé (-10).**
- **Supérieur : 47 (-1)**
- **Adultes/promotion sociale : 2 (-1)**
- **Ecole des devoirs/OISP/AMO : 26 (+8)**

Le nombre de rencontres reste donc stable même si on passe de 516 à 449. En effet, 45 rencontres supplémentaires ont eu lieu lors de la semaine de l'éducation aux médias. En général, la participation des journalistes a elle aussi encore augmenté : **151 journalistes** se sont déplacé-e-s dans les classes en 2023.

### 3.1.5. Ecran large sur tableau noir

Comme le programme *Écran large sur tableau noir* s'adresse au public scolaire, le bilan proposé ici porte sur l'année scolaire écoulée (2022-2023).



### Le dispositif

Mis en place dès 1982, ce dispositif d'éducation au cinéma et aux médias est coordonné par les Grignoux (Liège) en partenariat avec des cinémas d'art et d'essai et des centres culturels dans toute la Belgique francophone. Actuellement, le réseau fédère 23 partenaires.

*Écran large sur tableau noir* comprend deux grands volets : une programmation de films à destination du public des écoles (séances scolaires) et une collection de dossiers pédagogiques destinés à accompagner les films de cette programmation.

Pour faciliter l'accès du plus grand nombre au cinéma, le prix d'entrée des séances *d'Écran large sur tableau noir* est volontairement réduit, entre 50 et 60 % du prix habituel de la place de cinéma.

### La programmation et la fréquentation

La programmation vise à faire découvrir aux jeunes spectateur-trice-s des œuvres qu'il-elle-s ne verraient sans doute pas spontanément. Par sa variété elle répond aux attentes diverses des élèves, des enseignant-e-s, du monde du cinéma d'art et d'essai et permet une appropriation et une analyse large des langages médiatiques. Les films sélectionnés abordent des thèmes variés en lien notamment avec des problématiques sociétales contemporaines, comme le vivre ensemble, les réseaux sociaux, le harcèlement scolaire, ...

L'ensemble de la fréquentation en 2022-2023 est de 129.656 entrées (98.510 entrées en 2021-2022 et 12.022 entrées en 2020-2021 en raison de la crise du Covid).

Concernant la fréquentation sur le territoire bruxellois, ce sont 34.952 élèves qui ont participé au programme durant l'année 2022-2023 (24.002 entrées en 2021-2022 et 2.055 élèves en 2020-2021 en raison des fermetures prolongées).

### Les dossiers pédagogiques

Pour rappel, pour chaque film présenté dans le programme d'Écran large sur tableau noir, les Grignoux réalisent un dossier pédagogique original qui est remis gratuitement aux enseignant-e-s partenaires de l'opération.

Durant l'année 2022-2023, 18 nouveaux titres accompagnés d'un dossier pédagogique ont été proposés. On pointera de nouveaux dossiers pour le fondamental (9 titres : *Jardins enchantés*, *L'anniversaire de Tommy*, *Le quatuor à la neige*, *Jean-Michel le Caribou et les histoires d'amour interdites*, *Ma mère est un gorille (et alors ?)*, *Yuku et la fleur de l'Himalaya*, *Maman pleut des cordes*, *Dounia et la princesse d'Alep*, *Le Pharaon*, *Le Sauvage et la Princesse*) et le secondaire (9 titres : *Les Secrets de mon père*, *Belle*, *La Traversée*, *Un monde* (fondamental/secondaire), *La petite bande* (fondamental/secondaire), *La Brigade* (secondaire), *Haut et fort* (secondaire), *Tori et Lokita*, *Close*).

Au 30 juin 2023, ce catalogue, dont les premières publications datent des années 1980, comprenait plus de 587 titres consacrés à autant de films différents.

### 3.1.6. Les centres de ressources en éducation aux médias

Trois centres de ressources sont reconnus, dans le cadre du décret de 2008, pour une période de 5 ans qui s'est terminée fin 2023. Le renouvellement des reconnaissances devra intervenir en 2024, en fonction de l'aboutissement de la réforme du décret (voir chapitre 2.3)

Chaque centre de ressources a pour missions principales de concevoir, de promouvoir, et d'encadrer des initiatives, actions, expériences, outils pédagogiques, recherches ou évaluations menées ou réalisées en matière d'éducation aux médias, principalement à destination des établissements scolaires de l'enseignement fondamental et secondaire ordinaire et spécialisé et de l'enseignement supérieur, de leurs équipes pédagogiques et de leurs élèves et étudiant-e-s. Ils sont également investis dans différents groupes de travail mis en place par le Conseil.

Les trois centres de ressources sont :



→ **Le Centre d'Auto-formation et de formation continue** qui relève de la Fédération Wallonie-Bruxelles et plus particulièrement de Wallonie-Bruxelles Enseignement (WBE).

→ **Le Centre Audiovisuel de Liège asbl**, devenu depuis octobre 2023 **Capmédia**, conventionné avec les institutions suivantes :

- CPEONS : Conseil des Pouvoirs Organiseurs de l'Enseignement Officiel Neutre Subventionné ;
- CECP : Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces ;
- FELSI : Fédération des Etablissements Libres Subventionnés Indépendants.

→ **Média Animation asbl** conventionnée avec le SeGEC, le Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique.

A tour de rôle, ils organisent, avec le Conseil, la **Journée des hautes écoles** (voir 3.2.6.). Pour des raisons organisationnelles, cette journée est organisée en février 2024 et sera donc abordée dans le prochain rapport d'activités.

En 2023, **189 journées de formation** ont été organisées par les centres de ressources en éducation aux médias. **Elles ont touché 3066 participant-e-s.**

## Les formations organisées par les centres de ressources en 2023

TITRE DU PROJET	CAF TIHANGE	CAV LIÈGE- CAPMÉDIA	MÉDIA ANIMATION
<b>Nombre total de jours de formations</b>	24	51	114
<b>Enseignement</b>	24	42	69
<b>Hors enseignement</b>	-*	9	45
<b>Nombre de personnes touchées</b>	434	802	1830

\*Le cadre de missions du CAF vise strictement la formation continuée du personnel enseignant.

## 3.2 | INITIATIVES ET COLLABORATIONS

### 3.2.1. Betternet

Depuis plusieurs années, le CSEM fait partie d'un projet européen : [Betternet](#) (anciennement BBICO - Belgium Better Internet Consortium). Il rassemble 4 partenaires belges de l'éducation aux médias : le CSEM, Média animation, Mediawijs et Childfocus. Ce projet vise à promouvoir auprès des enfants et des adolescent·e·s des usages citoyens, critiques et responsables des médias au travers d'événements, de rencontres, d'études, de rapports et de recommandations en termes d'éducation aux médias.



### Safer internet Day

Le mardi 7 février 2023, le CSEM et ses partenaires (Childfocus, Média Animation, Mediawijs) ont organisé une journée inspirante dédiée à un meilleur Internet pour les enfants et les jeunes : « Together for a better Internet ». A l'occasion du 20ème anniversaire du Safer Internet Day, les partenaires du projet Betternet, en collaboration avec le Cabinet de la Ministre Petra de Sutter et la Cyber Security Coalition, ont mis en place une journée-événement axée spécifiquement sur la cybersécurité et les stéréotypes en ligne. Cet événement s'adressait aux professionnel·le·s travaillant avec et pour les enfants sur des sujets liés aux médias, à l'éducation aux médias et à la cybersécurité, incluant les éducateur·rice·s, les décideur·euse·s politiques, les médias et d'autres parties prenantes potentiellement intéressées.

### Betternet Lab

Le 10 octobre, Média Animation a organisé en partenariat avec le CSEM, une journée de rencontre participative à propos des enjeux d'égalité de genre dans les pratiques numériques récréatives des jeunes : Comment les pratiques numériques récréatives varient-elles selon le genre ? Les jeunes sont-ils-elles exposé.e.s aux mêmes interactions et comportements sur Internet ? Quels sont les enjeux d'un meilleur Internet pour tous et toutes ?

De plus, deux rencontres ont été organisées autour de la thématique : « L'éducation aux médias avant 6 ans », le jeudi 7 décembre 2023 pour les professionnel·le·s de l'éducation non formelle (loisirs, accueil extrascolaire, organisations de jeunesse, etc) et le mercredi 13 décembre 2023 pour les professionnel·les de l'éducation formelle (enseignement maternel) autour des questions suivantes :

« Que ce soit à des fins créatives ou éducatives, utiliser les médias avec des enfants de 0 à 6 ans est une idée intéressante, mais qui interroge : comment peut-on intégrer les médias aux activités avec ce groupe d'âge ? Quelles compétences peuvent être transmises ? Est-ce trop jeune pour éduquer aux médias ? Quelles sont les possibilités ? »

### Enquête #Génération2024

Dans le cadre de la nouvelle enquête sur les pratiques numériques [#Génération2024](#), le CSEM et Média animation ont organisé deux moments appelés « Advisory board » qui réunissent des

membres du secteur de la Jeunesse et de l'Enseignement supérieur afin de recueillir des retours sur la précédente enquête #Génération2020, de discuter de la méthodologie de l'enquête, d'explorer de nouvelles thématiques pertinentes à aborder, ainsi que d'identifier ce qui pourrait être amélioré. Les discussions animées et les échanges fructueux ont permis de bénéficier d'un éclairage expert et multidisciplinaire, aidant à mieux comprendre les enjeux des pratiques numériques des jeunes et la meilleure manière d'investiguer ces enjeux. La sortie de l'enquête #Génération 2024 est prévue en juin 2024.

### 3.2.2. Le projet « Questions vives »

#### Un dispositif innovant et gratuit

Sollicité par nombre d'enseignant-e-s, Annoncer la Couleur-Enabel, en partenariat avec Amnesty International Belgique francophone, le CSEM et la RTBF, propose un outil concret : comment traiter en classe un fait d'actualité soulevant une question vive? Ce dispositif permet en effet aux enseignant-e-s de recevoir gratuitement, dans les 36 heures qui suivent le fait, une fiche pédagogique pour l'aborder en classe en 15-20 minutes, quelle que soit la discipline enseignée. « Questions vives » permet ainsi de faire une place pour ces sujets vifs et d'échanger sur les questions de société qu'ils soulèvent.



Un site web est dédié au projet : <https://questionsvives.be>

À ce jour, on dénombre **1142 abonné-e-s au dispositif**. Trois nouvelles fiches ont été rédigées en 2023 et téléchargées en moyenne 2600 fois (conflit Israël et territoires palestiniens occupés- 3022 téléchargements/ Chat GPT: 2527 / Olivier Van de Castele: 2384).

Une évaluation globale du dispositif est prévue en mars 2024 afin de redéfinir les rôles de chaque partenaire et l'efficacité du projet.

### 3.2.3. Les collaborations avec la RTBF

Depuis la création du CSEM, la RTBF collabore et contribue activement aux travaux du CSEM et assure le soutien et l'articulation entre les initiatives en éducation aux médias et l'ensemble des médias de service public.

Dans le cadre de son nouveau contrat de gestion, la RTBF a adopté un plan pluriannuel 2023-2027 en éducation aux médias. Celui-ci a fait l'objet d'une concertation avec le CSEM à travers un groupe de travail mis en place par la RTBF. Celui-ci s'est réuni à 4 reprises en 2023.



Conformément au point 11 de son nouveau contrat de gestion, la RTBF « est un acteur incontournable de l'éducation aux médias, laquelle se retrouve dans ses missions d'information, de développement culturel, d'éducation permanente, d'égalité et diversité, les liens que la RTBF noue avec ses publics ainsi que dans des contenus et programmes dédiés. »

Le plan pluriannuel adopté par la RTBF se décline autour de 8 actions :

- **Action 1** : Développer l'esprit critique de toute personne dans ses usages médiatiques
- **Action 2** : Diffuser des contenus
- **Action 3** : Décoder l'information
- **Action 4** : Encourager la participation des publics
- **Action 5** : Identifier et visibiliser les contenus et les actions
- **Action 6** : Collaborer avec les acteurs de l'éducation aux médias
- **Action 7** : Sensibiliser et former le personnel
- **Action 8** : Rendre compte

La RTBF et le CSEM collaborent ensemble via les séances plénières du Conseil et différents groupes de travail, ainsi qu'à travers un groupe de pilotage informel, composé de membres des deux entités et chargé de suivre la concrétisation du Plan.

Tous les ans à partir de 2024, au plus tard le 30 avril, la RTBF évalue son Plan, en collaboration avec le CSEM. Elle en rend compte dans une synthèse jointe à son rapport annuel.

La RTBF participe activement à différents événements ou organisations en partenariat avec le CSEM (Semaine de l'EAM, Semaine numérique, Safer Internet Day, ...)

La page du [site de la RTBF](#) dédiée à l'éducation aux médias reprend les informations à ce sujet.

### 3.2.4. La directive SMA et la collaboration avec le CSA

La mise en œuvre de la directive européenne sur les Services Audiovisuels et Médias (AVSMD) et sa transposition au niveau des états membres constituent un enjeu particulier au niveau de l'éducation aux médias.

Elle prévoit de renforcer la coopération avec les organes de régulation et contient désormais (art. 33 bis) l'obligation de promouvoir « le développement des compétences liées à l'éducation aux médias et prendre des mesures dans ce sens ». Ce même article indique également la nécessité de soumettre un rapport à la Commission détaillant ce développement tous les 3 ans.

Pour la première fois en 2023, le CSEM a établi pour la Commission européenne un rapport général triennal (2020-2022) portant sur les mesures destinées à promouvoir et à développer les compétences liées à l'éducation aux médias en FW-B.

### Une collaboration renforcée avec le CSA



Cette évolution en matière de régulation nécessite une coopération renforcée entre le CSEM et le CSA, dans la mesure où le choix politique en Fédération Wallonie-Bruxelles a été de dissocier la mission de régulation (CSA) de l'éducation aux médias (CSEM).

C'est en ce sens que les deux organismes ont décidé de mettre en place un groupe de travail conjoint afin de s'informer et de coordonner les initiatives lorsque cela est nécessaire.

Le CSA est également impliqué dans plusieurs groupes de travail, en fonction des thématiques abordées.

### 3.2.5. L'appel à projets du secteur jeunesse

La circulaire Education aux médias 2023 pour le secteur Jeunesse mise en place par Madame la Ministre de la Jeunesse (Valérie Glatigny et, depuis juillet 2023, Françoise Bertieaux), prévoyait deux axes de financement :

- Un premier axe relatif à la formation des travailleur·euse·s de jeunesse en matière d'éducation aux médias ;
- Un second axe relatif à la participation de jeunes âgés de 6 à 30 ans à des projets d'éducation aux médias avec pour thème : *Médias et citoyenneté, s'informer, se mobiliser, communiquer.*

Pour cet appel à projets 2023, 36 projets ont été remis. Le total des subventions demandées s'élevait à 95.691,89 €.

Voici la répartition des projets par axe de financement :

1. l'axe *formation de travailleur·se·s* de jeunesse avec 6 projets présentés ;
2. l'axe *réalisation de projets participatifs avec des jeunes* avec 30 projets présentés. Parmi les 30 dossiers reçus dans l'axe « projets », deux ont été désignés inéligibles.

Les 34 dossiers ont été analysés par un jury composé de 3 membres du Conseil Supérieur de l'éducation aux médias (CSEM) et d'une membre du Service de la Jeunesse. Le jury s'est accordé sur les projets qui bénéficieraient d'un financement :

- 2 projets de formation de travailleur·se·s de jeunesse ;
- 9 projets participatifs avec des jeunes.

### 3.2.6. Journée des Hautes Écoles

Chaque année, une journée de sensibilisation à l'ÉAM ciblant les départements pédagogiques des hautes écoles est organisée en étroite collaboration avec les centres de ressources. Pour des raisons organisationnelles, la journée des Hautes Écoles 2023 a été reportée en février 2024. Le thème choisi concernera : « la création médiatique dans le démarche d'éducation aux médias ».

### 3.2.7. Participation et collaborations internationales

Le développement des politiques européennes et internationales en matière d'éducation aux médias et à l'information constituent, pour le CSEM et les acteurs du secteur, une opportunité de renforcer et d'encourager la collaboration, le partage d'expériences et les partenariats internationaux.

Le CSEM est représenté par sa direction d'appui, lorsque cela est possible, dans différents groupes et comités mis en place par la Commission européenne :

- Le groupe d'experts de la Commission européenne mis en place par la Direction générale CONNECT« (Media Literacy Expert group) ;
- La *Media Literacy Action Group* mis en place par l'ERGA (plateforme européenne des régulateurs) ;
- La *task force EMIL* mise en place par l'EPRA (association européenne des régulateurs).

L'accélération des initiatives à l'international ne peut cependant être suivie de manière systématique par le CSEM par manque de ressources humaines spécialisées.

En préparation à la Présidence belge de l'UE (Janvier-Juin 2024), *Mediawijjs*, notre partenaire de la Communauté flamande a pris l'initiative de préparer une conférence internationale qui se déroulera en mars 2024 à Bruxelles. Le CSEM a accepté de devenir membre du *steering group* de cette conférence et en sera co-organisateur. Lors de la précédente Présidence belge en 2010, c'est le CSEM qui avait pris une initiative similaire en organisant la conférence « *l'éducation aux médias pour tous* » qui avait réuni 200 participant-e-s issu-e-s d'une trentaine de pays.



En 2023, le CSEM est également devenu membre de l'association internationale pour l'éducation aux médias, IAME. Il est désormais membre du conseil d'administration et son représentant a été désigné Vice-président de l'association. Ce réseau international regroupe des réseaux nationaux pour l'éducation aux médias de plusieurs pays, des expert-e-s et des chercheur-euse-s et des praticien-ne-s issu-e-s de 15 pays.

### 3.2.8. Participations du CSEM

Le CSEM et sa Direction d'appui sont sollicités chaque année pour participer ou intervenir lors de rencontres, ateliers, conférences ou parfois d'auditions dans le cadre de travaux parlementaires. Voici les principales interventions recensées en 2023:

#### → 10 janvier 2023 - Le CSEM à Namur

À l'incitation de la CNE, le CSEM a contribué à une journée d'étude consacrée à la désinformation. Cette journée a réuni différent-e-s expert-e-s afin de débattre et d'envisager le rôle des syndicats dans la lutte contre la désinformation.

#### → 23 et 24 janvier 2023 - Le CSEM à Stockholm

Dans le cadre de la Présidence suédoise de l'UE, le CSEM a participé à la conférence intitulée « How EU tech regulation affects democratic discourse and media policy » à Stockholm. Cette conférence a permis de débattre des différentes initiatives européennes en matière de protection de la liberté d'expression (*Media freedom Act*) et des nouveaux mécanismes de régulation des plateformes technologiques en Europe.

#### → 26 février 2023 - Présentation au MLEG à Bruxelles

Le CSEM a été invité par la Commission européenne à présenter le plan « éducation aux médias » et la situation de l'éducation aux médias en

FW-B dans le cadre d'une réunion du groupe d'expert-e-s en éducation aux médias (MLEG)

### → 21 au 23 février 2023 - Le CSEM à Paris

L'UNESCO a accueilli à Paris la conférence « Pour un Internet de confiance » pour discuter d'un ensemble de projets des [principes mondiaux pour la régulation des plateformes numériques](#), une approche multipartite pour sauvegarder la liberté d'expression et l'accès à l'information. Cette conférence a permis à toutes les parties concernées, régulateurs, gouvernements, législateurs, société civile, secteur privé, scientifiques, agences des Nations unies, d'entamer un dialogue « commun ».

Parallèlement à la régulation des plateformes numériques, la conférence portait une attention particulière à l'éducation aux médias. Il est notamment essentiel de promouvoir les compétences clés en matière d'éducation aux médias et à l'information auprès des utilisateurs, notamment par les plateformes elles-mêmes.

### → 30 et 31 mars 2023 - Le CSEM à Ségovie

Le CSEM a participé au quatrième congrès de l'éducation aux médias et des compétences digitales ([IV Congreso educación mediática y competencia digital](#)), organisé par l'Université de Ségovie.

Alors que l'Espagne est, à l'instar de la FW-B et son Pacte d'excellence, en pleine refonte de son système éducatif, l'éducation aux médias tend

à prendre plus de place dans les programmes d'études, dès le plus jeune âge.

Ce congrès avait pour objectif de réunir les témoignages d'acteur-ric-e-s de terrain afin de mener une réflexion sur l'opérationnalisation de cette généralisation de l'éducation aux médias dans les niveaux d'enseignement.

Le CSEM a témoigné, dans une contribution écrite, du fonctionnement de l'enseignement en FW-B et du focus opéré sur l'éducation aux médias grâce au document thématique *L'éducation aux médias dans les référentiels du Tronc commun*.

### → 11 avril 2023 - Intervention en Roumanie

A l'invitation de l'Institut Français de Roumanie et du Clémi, le CSEM (Patrick Verniers) a contribué à une journée d'étude consacrée à l'éducation aux médias et à l'information dans le cadre du phénomène de la désinformation.

### → 26 avril 2023 - [Intervention](#) au Mons memorial museum - Comment le musée peut-il être un outil pédagogique pour comprendre l'actualité?

Outre la présentation d'outils pédagogiques du CSEM, une chargée de mission a été invitée pour faire une intervention sur le thème « Comment aborder l'actualité avec un public scolaire? » à destination des enseignant-e-s présent-e-s.

### → 23 et 24 mai 2023 - Intervention à Bruxelles pour le RAN

Le CSEM est intervenu dans le cadre d'une réunion du Réseau européen de sensibilisation à la radicalisation (Radicalisation Awareness Network) organisée à Bruxelles par la Commission européenne. Ces journées ont réuni des représentants de différents pays membres et était consacrée au renforcement de la résilience à travers les éco-systèmes éducatifs en Europe.

### → 18 octobre 2023 - Participation à [l'émission](#) « Versus » sur BX1.

« Comment parler de terrorisme et de conflit avec les jeunes? ». L'émission a permis d'évoquer le dispositif « Questions vives », dont le CSEM est partenaire.

### → 24 octobre 2023 - Le CSEM à Sarajevo

Le CSEM a participé à la conférence « Résilience et lutte contre la désinformation » à Sarajevo - organisée par le *Centre of european perspective*. Tatiana Debrabandere, chargée de projets, a pris part à une table ronde « Countering Disinformation in Complex State Structures » visant à expliquer le rôle de l'éducation aux médias en Fédération Wallonie-Bruxelles et à présenter les dispositifs existants pour lutter contre la propagation de fausses informations.



## Chapitre 4 Des ressources et des productions



## 4.1. | LES RESSOURCES 2023

### 4.1.1. L'éducation aux médias dans les référentiels du Tronc commun

En 2022, à la demande du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le CSEM a élaboré un document visant à identifier les contenus et attendus relatifs à l'éducation aux médias dans les différents référentiels disciplinaires.



Adopté par le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles en juin 2022, dans la foulée du vote des référentiels du Tronc commun, *L'éducation aux médias dans les référentiels du Tronc Commun* est structuré d'une part par années et d'autre part, par thématiques (d'éducation aux médias) afin de répondre adéquatement aux besoins de chaque enseignant.e.

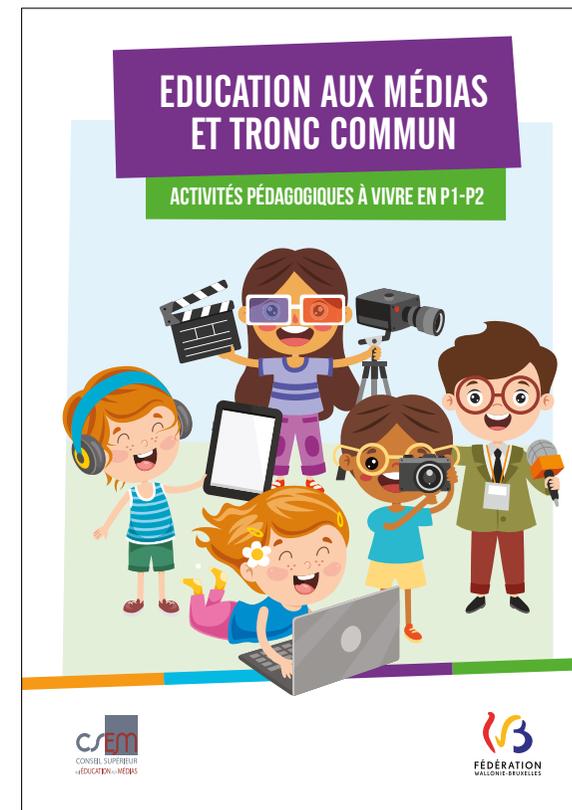
En 2023, ce document thématique a été mis en page, imprimé et diffusé auprès des professionnel-le-s de l'éducation.

### 4.1.2. Éducation aux médias et Tronc commun. Activités pédagogiques à vivre en P1-P2

Afin d'illustrer les attendus d'éducation aux médias présents dans les différents référentiels du Tronc commun et compilés dans le document thématique *L'éducation aux médias dans les référentiels du Tronc commun*, le GT Enseignement du CSEM a décidé de produire des brochures d'activités, destinées aux enseignant.e-s, qui accompagnent l'implémentation du Tronc commun.

La brochure *Éducation aux médias et Tronc commun. Activités pédagogiques à vivre en P1-P2* propose des activités d'EAM prenant appui sur les attendus des nouveaux référentiels. Ainsi, des fiches d'activités d'éducation aux médias à vivre en classe, d'une part, et des *focus média* transversaux, basés sur un média en particulier d'autre part, visent à fournir à l'enseignant.e une série de balises et d'informations ainsi que des suggestions

d'activités à mener avec ce média, dans les deux premières années de l'enseignement primaire.



### 4.1.3. Deux nouveaux Carnets « Repères »

Deux nouveaux carnets sont venus enrichir la collection « Repères » en 2023.



Le premier, *L'impact environnemental de nos usages numériques*, propose des pistes concrètes pour sensibiliser les jeunes à l'impact environnemental qu'ont leurs usages numériques.

Études, loisirs, transport, santé, vie privée... Internet est, via le smartphone ou d'autres appareils connectés, devenu incontournable dans notre vie quotidienne, et plus encore dans celle des adolescents. L'apparente immatérialité du numérique ne semble pas d'emblée faire de lui un danger pour le climat. Pourtant, son impact sur l'environnement

est colossal et ne cesse de croître. C'est ce que ce carnet permet de faire découvrir au·à la lecteur·rice en le·la plongeant dans les coulisses de la fabrication de nos smartphones et en s'intéressant aux principaux usages numériques des jeunes.

Un décryptage qui, d'un coup, rend plus palpable la pollution et l'impact sur l'environnement qu'engendrent nos activités numériques. Le carnet propose ensuite des pistes de réflexion et d'actions pour adapter nos comportements aussi bien à la maison qu'à l'école.

Le second, *Comment le web influence-t-il la vie affective et sexuelle des jeunes ?*, propose des pistes concrètes pour sensibiliser et accompagner les jeunes au sujet des nouvelles pratiques



affectives et sexuelles en lien avec leurs usages médiatiques. Il n'a pas comme objectif d'être un guide EVRAS, soit d'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle. Comme les autres ouvrages de la collection, il se penche sur les usages médiatiques des jeunes, avec un focus sur Internet et les réseaux sociaux, cette fois dans le cadre de leur vie relationnelle, affective et sexuelle. La question centrale de ce carnet est la suivante : Internet influence-t-il les jeunes dans ce domaine de leur vie ? Et si oui, comment ?

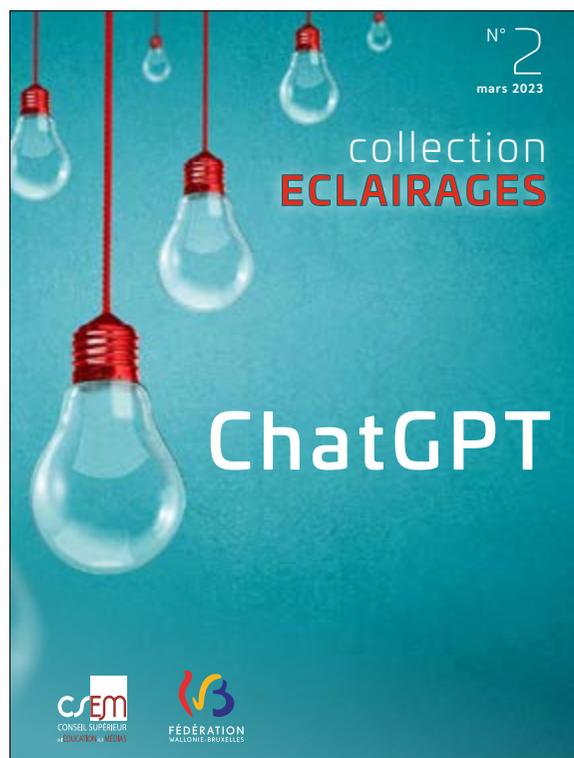
### 4.1.4. Éclairages n°2 : Chat GPT

Née dans le GT usages médiatiques en 2021, la collection « Eclairages » a pour objectif d'établir un positionnement du Conseil sur des sujets d'actualité liés aux grands enjeux de l'éducation aux médias. Il s'agit de faire le tour d'une question et de ses enjeux éducatifs en quelques pages sans être exhaustif.

Après un premier numéro consacré aux développements des réseaux sociaux pour les enfants, un deuxième numéro est paru en 2023 sur « ChatGPT », agent conversationnel de la société OPEN AI. Suscitant autant d'inquiétude que de fascination, certains voient dans cette application une évolution dans le développement de l'intelligence artificielle ainsi que dans sa capacité à générer des textes structurés de manière automatisée et les avantages que l'on peut en tirer dans sa pratique. D'autres mettent en évidence le danger de l'automatisation des contenus ainsi qu'une

menace pour certains secteurs (enseignement, journalisme, informatique ...)

Quel que soit le point de vue, l'IA occupe une place de plus en plus importante dans notre quotidien. Il est donc crucial d'adopter un regard critique sur les outils et les services qui utilisent ces technologies, de mieux les comprendre en analysant les avantages mais aussi en sensibilisant aux limites et aux risques liés à leur utilisation. Il s'agit donc d'un enjeu important en termes d'éducation aux médias, c'est pourquoi le CSEM a voulu s'emparer de cette question d'actualité.



#### 4.1.5. Ressources, témoignages et activités (Semaine de l'EAM 2023)

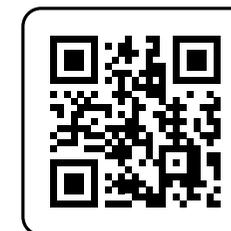
Pour accompagner les encadrant-e-s de groupes d'enfants/jeunes participant à la semaine de l'éducation aux médias (voir point 2.7), le CSEM a conçu un dossier intitulé *Ressources, témoignages et activités* afin d'accompagner les enseignant-e-s et les encadrant-e-s jeunesse pendant cette semaine.

Dans ce dossier, après une brève présentation théorique de l'éducation aux médias, des témoignages de terrain permettent de donner des exemples concrets de projets menés. Des ressources sont également proposées au-à la lecteur-riche pour approfondir un thème, une activité, ou mener un projet de plus grande ampleur avec des enfants/jeunes. Enfin, quelques propositions d'activités concrètes à vivre en groupe permettront à chacun-e d'expérimenter, sur le terrain, une activité d'éducation aux médias.

#### 4.2. LES AUTRES RESSOURCES TOUJOURS DISPONIBLES



Le Conseil supérieur de l'éducation aux médias a édité un ensemble d'outils et de brochures d'éducation aux médias. Chaque outil peut être téléchargé ou commandé via un formulaire sur sa page de présentation en ligne (voir QR code ci-contre)



#### 4.2.1. Éducation aux médias et compétences initiales. Activités pédagogiques à vivre en classe de maternelle

Dans le cadre du Pacte pour un enseignement d'excellence visant à renforcer la qualité et l'équité dans l'enseignement, l'école maternelle est dotée depuis 2020 d'un nouveau référentiel.

Le CSEM estime que, dès l'école maternelle, l'EAM participe pleinement à l'épanouissement personnel de l'individu et à sa responsabilité citoyenne. L'omniprésence des médias dans notre environ-



nement quotidien rend cette sensibilisation incontournable et nécessaire. Le Pacte prévoit d'ailleurs de « renforcer l'esprit critique face aux médias dès la maternelle ».

Cet outil publié en 2021, propose aux enseignant.e.s quinze activités d'analyse et de production médiatiques directement reliées aux visées transversales. Elles compléteront le panel

d'activités déjà menées en classe. Chaque fiche proposée est adaptable en fonction des objectifs poursuivis, des moyens et du temps disponibles.

#### 4.2.2. La collection « Repères »

En 2018, le CSEM a lancé la collection « Repères ». Les dossiers de la collection « Repères » ont pour objectifs d'informer et d'outiller de façon suc-



# Repères

cincte et concrète les parents et les professionnel·le·s de l'éducation aux enjeux des médias. Des carnets qui, à travers leur forme et leur contenu, se veulent agréables à consulter et abordables pour un large public.

Les thématiques abordées dans la collection « Repères » sont choisies en fonction des questions sociétales qui émergent dans l'actualité. Chacun de ces carnets est accompagné d'une boîte à outils de ressources complémentaires disponibles sur le site du CSEM.

Douze carnets sont parus depuis 2018 sur des thématiques d'actualité comme « *Déjouer les pièges de la désinformation* », « *Comment les algorithmes influencent notre usage d'Internet ?* », « *Comment prévenir le cyberharcèlement par l'éducation aux médias ?* » ou encore « *Comprendre et gérer la protection de ses données personnelles* ».

L'ensemble de la collection se trouve [sur le site du CSEM](#).

### 4.2.3. L'éducation aux médias en 12 questions

Peut-être avez-vous envie d'aborder l'éducation aux médias dans vos activités familiales, professionnelles ou de loisirs sans savoir exactement que faire, ni comment vous y prendre ?

La brochure [L'éducation aux médias en 12 questions](#) a pour objectif de vous aider à mieux appréhender l'éducation aux médias dans divers



contextes. Les 12 questions et leurs réponses sont accompagnées d'activités qui, bien qu'elles ne soient pas forcément liées aux questions qui les précèdent, servent à illustrer le champ de l'éducation aux médias. Cette brochure, considérée comme le b.a.-ba de l'éducation aux médias est destinée aux enseignant·e·s, formateur·rice·s, éducateur·rice·s, parents... qui ont pris conscience de l'importance de développer des compétences médiatiques mais qui se posent encore de nombreuses questions sur le sujet.

### 4.2.4. Journalistes en classe face à la désinformation

Un nouvel outil pour les journalistes et les enseignants a vu le jour en 2020 : [Journalistes en classe face à la désinformation](#).

## LES JOURNALISTES EN CLASSE FACE A LA DESINFORMATION



Le CSEM et l'Association des journalistes professionnels (AJP) ont décidé de proposer un outil sur la thématique de la désinformation. Deux objectifs : éclairer en fournissant des balises, des pistes de réflexion et proposer des outils directement utilisables. Le contenu est également exploitable par les enseignant·e·s, les éducateur·rice·s ou les parents qui souhaitent aborder la question de la désinformation (« fake news »). Précédé par une « petite histoire de la désinformation », l'outil est structuré en deux volets : une série de fiches explicatives (synthèses) qui permettent de mieux comprendre le phénomène et une série de fiches pédagogiques pour mener des activités avec les élèves.

#### 4.2.5. Vivre ensemble dans un monde médiatisé

Les événements dramatiques qui ont marqué l'année 2015, tant en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique sont à la source de cet ouvrage. Les difficultés rencontrées par les enseignant-e-s et éducateur-ric-e-s devant des classes plongées dans l'émotion et divisées par des réactions contradictoires et la propension à la haine dans certains discours médiatiques et politiques ont convaincu l'ULB et le Conseil supérieur de l'éducation aux médias de croiser les regards et de s'associer pour proposer l'édition d'une ressource éducative ambitieuse et collaborative.

Cet ouvrage collectif, coordonné par Catherine Bouko et Odile Gilon, est le fruit de la collaboration d'un petit groupe de professeur-e-s et chercheur-se-s (U.L.B., U.C.L., ULg, Université de Cardiff), avec des spécialistes de l'éducation aux médias, des enseignant-e-s du secondaire et des étudiant-e-s qui ont décidé de rassembler leurs expertises pour réfléchir sur quelques-unes des notions fondamentales qui forment les piliers de nos sociétés démocratiques, et fournir les supports nécessaires pour conduire ces réflexions en classe : liberté de pensée et de culte, liberté de la presse, laïcité, esprit critique, égalité de traitement des individus.







Chapitre 5  
**Les chantiers du CSEM**

## 5.1. | INTRODUCTION

Le CSEM a adopté un mode de fonctionnement coopératif impliquant au maximum les membres dans les travaux. Dès son renouvellement en février 2021, le conseil a décidé d'organiser ses travaux à travers la mise en place de 5 groupes de travail (GT) permanents portant sur les thématiques suivantes :

- Enseignement : le GT couvre tous les enjeux liés à l'éducation aux médias dans l'enseignement obligatoire. Ce groupe est aussi chargé de l'accompagnement des centres de ressources pour l'enseignement ;
- Enseignement supérieur et recherche : il aborde les enjeux de la recherche en EAM et sa place dans l'enseignement supérieur (Universités et Hautes écoles) ;
- Médias d'information : il aborde les enjeux de l'éducation à l'information et à l'actualité. Il est également chargé d'accompagner les opérations « Ouvrir mon quotidien » et « Journalistes en classe » ;
- Usages médiatiques : il est en charge d'investiguer toutes les thématiques liées aux usages médiatiques à travers la collection « Repères » ou toute autre initiative éditoriale en lien avec les enjeux éducatifs liés à tous les phénomènes médiatiques ;

→ Cinéma (devenu en 2023 Audiovisuel) : il est chargé de l'éducation au cinéma et à l'image. Ce groupe accompagne également l'opération « Ecran large sur tableau noir ».

Outre ces GT thématiques permanents, des groupes temporaires sont mis en place en fonction des besoins et des projets :

- sélection des appels à projets scolaires
- sélection des appels à projets hors-scolaires
- formation initiale des enseignants (FIE) : groupe conjoint en charge d'accompagner la place de l'EAM dans la réforme de la FIE
- jury de sélection du prix du mémoire et du TFE
- GT liés à différentes actions du Plan EAM,...

Les GT ont un fonctionnement aussi souple que possible et peuvent décider d'inviter ou de solliciter des expert.e.s ou des intervenant.e.s non membres du CSEM.

En 2023, ce sont **plus de 40 réunions** de GT qui ont été organisées.

## 5.2. | GT « ENSEIGNEMENT »

Le GT Enseignement s'est réuni à 5 reprises en 2023, autour de problématiques propres ou en appui à d'autres groupes de travail/projets du CSEM.

Suivant l'implémentation progressive du Tronc commun, le GT Enseignement a poursuivi l'élaboration de pistes d'activités en EAM à destination des enseignant.e.s. Dans ce cadre, la brochure à destination des enseignant.e.s de P1-P2 est finalisée (voir chapitre 4). Le GT a également entamé les travaux pour l'élaboration de la brochure d'activités pour les P3-P4 (parution prévue en juin 2024).

Par ailleurs, les membres du GT Enseignement se sont essentiellement investi.e.s dans l'organisation de la journée des Hautes Écoles et dans la sélection des projets scolaires 2023-2024.

Ce GT est coordonné par Chloé Tran Phu (Média animation), assistée d'Emilie Dupuis, Sébastien Grau et Catherine Soudon (Direction d'appui).

## 5.3. | GT « ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE »

Ce groupe permanent a pour objet de stimuler et d'accompagner les initiatives d'éducation aux médias dans l'Enseignement supérieur et de soutenir et diffuser la recherche spécialisée en éducation aux médias. Il est composé de membres principa-

lement issu-e-s des Universités et hautes écoles, mais aussi d'autres secteurs concernés.

Il s'est réuni à 2 reprises en 2023 et s'est organisé autour de 2 chantiers spécifiques :

- Le premier concerne la recherche. Ce chantier propose l'organisation régulière d'ateliers ouverts aux membres mais aussi, plus largement, à la communauté scientifique, appelés « panorama de la recherche ». Ces ateliers sont destinés à découvrir de manière succincte des recherches (en cours ou finalisées) portant sur l'éducation aux médias ou constituant un apport utile. Un panorama de la recherche a été organisé en avril 2023
- Le second chantier concerne la Formation initiale des enseignant-e-s : il s'agit d'un chantier conjoint avec le GT Enseignement (voir point 5.4)

Il s'est réuni également en mars 2023 afin de rencontrer l'équipe de recherche de l'enquête #Génération 2024 et permettre d'intervenir dans la conception des questionnaires de cette vaste enquête sur les usages médiatiques des jeunes en FW-B.

Le groupe est coordonné par Patrick Verniers (Direction d'appui). Le chantier « recherche » est coordonné par Pierre Fastrez (UClouvain). Le chantier FIE est coordonné par Antoine Paulus (Capmédia) et Alyson Hernalesteen (HE2B).

#### 5.4. | GT CONJOINT « RÉFORME DE LA FORMATION INITIALE DES ENSEIGNANT-E-S »

Afin de mieux prendre en compte les enjeux et les opportunités de la profonde réforme de la formation initiale des enseignant-e-s (RFIE), un GT spécifiquement dédié à cette réforme a été créé durant l'année 2021. Il regroupe des membres du GT Enseignement (« obligatoire ») et des membres du GT Enseignement supérieur et recherche, puisque tous les niveaux d'enseignement sont concernés. Son objectif est de viser une intégration optimale de l'éducation aux médias dans la formation initiale des enseignant-e-s.

Durant un webinaire organisé en 2022, rassemblant une quarantaine des maîtres assistant-e-s en éducation aux médias ainsi que les référent-e-s RFIE des hautes écoles de la FW-B, deux orientations ont été prises, le CSEM a présenté une note d'orientation intitulée « L'éducation aux médias dans la RFIE », les acteur-ric-e-s concerné-e-s se sont accordé-e-s sur la nécessité de la création d'un réseau réunissant les maîtres assistant-e-s en éducation aux médias en FW-B. Le groupe de travail a donc décidé d'organiser des rencontres, nommées « cafés pédagogiques ».

L'objectif de ces derniers était de réunir les maîtres assistant-e-s dans plusieurs lieux organisant des activités d'éducation aux médias en FW-B. Durant ces rencontres, les participant-e-s pourraient ainsi discuter de la réalité qu'ils-elles vivaient en termes

d'intégration de l'éducation aux médias dans le cadre de la RFIE.

C'est ainsi qu'une première rencontre a été organisée en décembre 2022, au Mundaneum (Mons) et deux autres rencontres ont été organisées en 2023, l'une en février 2023 dans les locaux de 48 FM (Liège) et l'autre en avril 2023 dans ceux de Quai 10 (Charleroi). Ces rencontres ont permis de réfléchir à des leviers pour accroître la présence de l'éducation aux médias dans la formation initiale (et continue) des enseignant-e-s en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Les travaux du GT, qui ne s'est plus réuni depuis avril 2023, devront reprendre en 2024 dans ce sens.

Ce GT est coordonné par Alyson Hernalesteen (maître assistante à la He2B) et Antoine Paulus (Capmédia), assistés d'Emilie Dupuis, Sébastien Grau et Catherine Soudon (Direction d'appui).

#### 5.5. | GT « MÉDIAS D'INFORMATION »

Le groupe de travail est chargé du suivi, de l'accompagnement et de la réflexion liés à l'information et à l'actualité et des dispositifs particuliers inscrits dans le décret tels que l'opération d'éducation aux médias « Ouvrir Mon Quotidien » et « Journalistes en classe ». Le GT est composé de membres issus d'organismes tels que la RTBF, LA PRESSE.be, l'AJP, le CSA, les médias de proximité,

la Fédération Infor Jeunes, le Service Général de l'Inspection, Média Animation, ...

Les membres du GT « Médias d'information » se sont réuni-e-s en 2023 pour divers sujets tels l'avis sur l'opération « Ouvrir Mon Quotidien Papier » requis par le décret sur l'aide à la presse.

Chaque année, le CSEM émet un avis motivé en vertu du décret du 31 mars 2004 relatif aux aides attribuées à la presse quotidienne écrite francophone et au développement d'initiatives en milieu scolaire. Dans un premier temps, LA PRESSE.be introduit auprès du centre d'aide à la presse une demande en vue de bénéficier de l'aide accordée par le Gouvernement. A la suite à cela, sur la base du travail du GT, le CSEM est invité à remettre un avis quant à la qualité du projet dans un délai d'un mois. Cet avis est ensuite transmis au Gouvernement qui décidera de l'aide à octroyer.

Les membres ont également contribué à la relecture du dossier pédagogique « OMQ Numérique » pour accompagner les enseignant-e-s inscrit-e-s à cette opération.

Enfin, les membres profitent de ce GT pour échanger leurs actualités respectives afin de créer des ponts avec d'autres membres.

Ce GT est coordonné par Jean-Jacques Deleeuw (BX1), assisté de Tatiana Debrabandere et Sébastien Grau (Direction d'appui du CSEM).

## 5.6. | GT « USAGES MÉDIATIQUES »

Le GT « usages médiatiques » s'est réuni à 4 reprises au cours de l'année 2023 afin de poursuivre son travail sur la collection « Repères ».

Deux nouveaux carnets sont venus enrichir la collection au cours de cette année (voir 4.1.) : *L'impact environnemental de nos usages médiatiques* et *Comment le web influence-t-il la vie affective et sexuelle des jeunes ?*

Pour chacune des thématiques, des expert-e-s externes sont venu-e-s nous partager leur connaissance du sujet et nous aider à prendre les bonnes orientations.

Le GT a également lancé une réflexion sur la poursuite de ses travaux et désire approfondir une thématique en lien avec l'intelligence artificielle dans un nouveau carnet « Repères ». En effet, suite aux travaux sur la brochure de la collection Éclairages sur Chat GPT, les membres avaient décidé, lors d'une plénière, de proposer un GT sur les effets de l'intelligence artificielle qui est un enjeu incontournable pour l'instant. Le GT Usages médiatiques semble être le lieu adéquat pour discuter de ces enjeux.

Le GT a également réfléchi à l'actualisation des informations des premiers carnets édités dans la collection « Repères » et a décidé de travailler, en 2024 à l'actualisation du premier carnet « Comment prévenir le cyberharcèlement par l'éducation aux médias ? ».

Ce GT est coordonné par Claire Berlage (CCOJ/AMJ), assistée d'Aude Lavry (Direction d'appui).

## 5.7. | GT « AUDIOVISUEL »

Ce groupe de travail permanent du Conseil, anciennement GT cinéma et images, a pour objet l'accompagnement de l'opération « Ecran large sur tableau noir » et de la réflexion liée à l'éducation à l'image et au cinéma.

Les travaux de ce GT ont repris en 2023. Ses membres se sont réuni-e-s 4 fois en 2023 pour redéfinir les contours de ce groupe de travail. Ainsi, il-elle-s ont décidé de lui donner un autre nom pour une approche plus inclusive des médias liés à l'image ; en plus du cinéma, du documentaire, le GT voulait étendre ses travaux aux séries TV, aux jeux vidéo, à la bande dessinée, au manga, etc.

Outre cette redéfinition de son champ d'action, le GT a également travaillé sur ses priorités. Les membres du GT, après avoir envisagé différentes possibilités, ont finalement mis en évidence la volonté de créer des outils pour travailler sur la connexion entre les différents médias cités ci-dessus, pas seulement pour le secteur de l'Enseignement, mais également à destination d'autres secteurs (Jeunesse, éducation permanente...)

Le GT est donc en train de travailler à la réalisation de propositions d'activités pour des publics divers (de l'enfance à l'âge à adulte) réunies dans

une brochure d'« éducation à l'audiovisuel », terme qu'il s'agira également de définir.

Ce GT est coordonné par Sylvain Gressier (CCOJ) assisté de Sébastien Grau (Direction d'appui).

## 5.8. | GT « PARENTALITÉ »

Afin de répondre à l'action 3.3.3 du plan EAM, « Sensibiliser les parents », le CSEM a réuni, d'abord pour une première réunion ponctuelle, un groupe de travail composé de membres du Conseil et d'opérateurs liés d'une part à l'EAM, d'autre part à la parentalité, avec pour objectifs de déterminer les besoins du terrain de travailler ensemble et de définir les objectifs à atteindre.

Parmi les organismes représentés lors de cette première rencontre: Bibliothèques sans frontière, Le CAF, Child Focus, La FAPEO, Les Grignoux, la Ligue des familles, Média Animation, La RTBF, l'UC Louvain dans le cadre de sa recherche pour ONE Academy, l'UFAPEC et Yapaka.

Il en est ressorti que les acteur-ric-e-s de terrain étaient favorables, dans un premier temps, à mettre sur pied un lieu d'échanges d'outils, d'expériences et de points de vue sur les questions liées à la parentalité et aux usages médiatiques des enfants.

Une seconde réunion a donc eu lieu à distance et une première newsletter interne à ce groupe

de travail a été envoyée, permettant de mettre en commun les actualités, outils et ressources des différents organismes représentés. Il a par ailleurs été décidé de continuer ce travail de manière régulière et d'élargir le groupe de travail à de nouveaux-elles participant-e-s dès les prochaines rencontres.

Ce GT est coordonné par Emilie Dupuis (Direction d'Appui).





Chapitre 6  
**Organisation, budget  
et fonctionnement**

## 6.1. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU CSEM

### 6.1.1. La composition du Conseil

Le Conseil est composé d'une cinquantaine de membres effectif-ve-s et de leurs suppléant-e-s :

- des expert-e-s en éducation aux médias (Universités et Hautes Écoles) ;
- des représentant-e-s de l'Association des Journalistes Professionnels (AJP) et de l'Alliance des Médias *La PRESSE.be* ;
- des représentant-e-s issu-e-s du secteur de la radio et de la télévision, notamment la *RTBF* ;
- un-e représentant-e de *PointCulture* ;
- un-e représentant-e du secteur du cinéma ;
- un-e représentant-e du secteur des nouvelles technologies de l'information ;
- des délégué-e-s des services de l'Inspection des différents niveaux d'enseignement ;
- un-e représentant-e de l'Administration générale de l'Enseignement ;
- des représentant-e-s des pouvoirs organisateurs de l'enseignement ;
- des représentant-e-s des principales organisations syndicales ;
- des représentant-e-s des principales organisations de parents actives dans l'enseignement ;
- des représentant-e-s du Conseil de la Jeunesse, de la Commission Consultative des Organisations de Jeunesse (CCOJ), de la Commission

Consultative des Maisons et Centres de Jeunes (CCMCJ) ;

- un-e représentant-e du Conseil de l'Éducation permanente ;
- un-e représentant-e du Conseil supérieur de l'Audiovisuel ;
- des représentant-e-s des trois centres de ressources ;
- un-e représentant-e du Secrétaire général du Ministère de la F.W.B.

Ils-elles siègent pour une durée de 5 ans (2021-2025)

La composition du conseil est consultable à l'adresse suivante : <https://www.csem.be/csem/le-conseil> (onglet membres).

### 6.1.2. Un bureau et une direction d'appui

#### Le bureau du Conseil

Le bureau est composé du Président, Paul De Theux, de la vice-présidente, Hadja Lahbib et de Patrick Verniers.

Madame Hadja Lahbib, appelée à de nouvelles fonctions au niveau Fédéral, a démissionné de sa fonction en juillet 2022. Elle n'a pas pu être remplacée, faute de candidat-e-s disponibles pour son remplacement. En concertation avec la Ministre en charge, il a été décidé de ne pas poursuivre une recherche de remplaçante en 2023, dans la pers-

pective de la mise en oeuvre du nouveau décret (voir chapitre 2.3)

#### La Direction d'appui

La Direction d'appui au Conseil supérieur soutient et initie des actions, partenariats et projets d'éducation aux médias sur la base des missions et orientations du Conseil supérieur. Il assure l'opérationnalisation des travaux du Conseil et contribue à la transversalité entre les différents services du Ministère.

En 2023, la Direction d'appui du CSEM était composée de 8 collaborateur-ric-e-s :

- Patrick Verniers – Directeur
- Laurent Abraham – Assistant
- Emilie Dupuis – Chargée de mission issue de l'enseignement fondamental
- Tatiana Debrabandere – Chargée de projets
- Corine Dufour – Première Assistante
- Sébastien Grau – Chargé de mission issu de l'enseignement secondaire
- Aude Lavry – Chargée de communication
- Catherine Soudon – Chargée de mission issue de l'enseignement secondaire

### 6.1.3. Réunion plénière

En 2023, le conseil s'est réuni à 8 reprises en visioconférence : les 09/02, 13/03, 17/05, 30/08, 05/10, 09/11, 01/12, 19/12 et à 1 reprise en présentiel : le 22/6.

## 6.2. | LES AVIS DU CONSEIL

Le décret prévoit que le Conseil supérieur peut formuler, d'initiative ou à la demande du Gouvernement ou des Ministres, tout avis en matière d'éducation aux médias.

Ces avis sont également publiés sur le [site web](#) du CSEM.

### → Avis radios d'école (30.08.2023)

Avis pédagogique remis au Service Général de l'Audiovisuel et des Médias (SGAM) relatif à l'octroi d'une radiofréquence FM pour une école fondamentale et secondaire.

### → Avis n°56 du CSEM concernant l'aide à la presse (13.03.2023)

Avis remis dans le cadre du décret du 31 mars 2004 relatif aux aides attribuées à la presse quotidienne écrite francophone et au développement d'initiatives de la presse quotidienne écrite francophone en milieu scolaire.

### → Avis n° 57 d'initiative au Gouvernement relatif à la réforme du décret du 5 juin 2008 et au refinancement de l'éducation aux médias en Fédération Wallonie-Bruxelles (05.10.2023)

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan EAM du Gouvernement, le CSEM a souhaité remettre un avis d'initiative relatif à la réforme du décret du 5 juin 2008. Cet avis a attiré l'attention du Gouver-

nement sur l'enjeu de cette réforme et les besoins budgétaires du secteur.

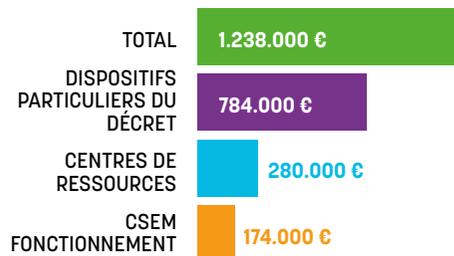
### → Avis n° 58 du 18 décembre 2023 au Gouvernement relatif à l'avant-projet de décret relatif à l'éducation aux médias

Avis sur l'avant-projet de décret « éducation aux médias » sollicité par le Gouvernement de la FW-B. Cet avis détaillé a été préparé par 3 réunions extraordinaires du Conseil et a porté sur l'ensemble des articles de cet avant-projet.

## 6.3. | COMPTES ET BUDGETS

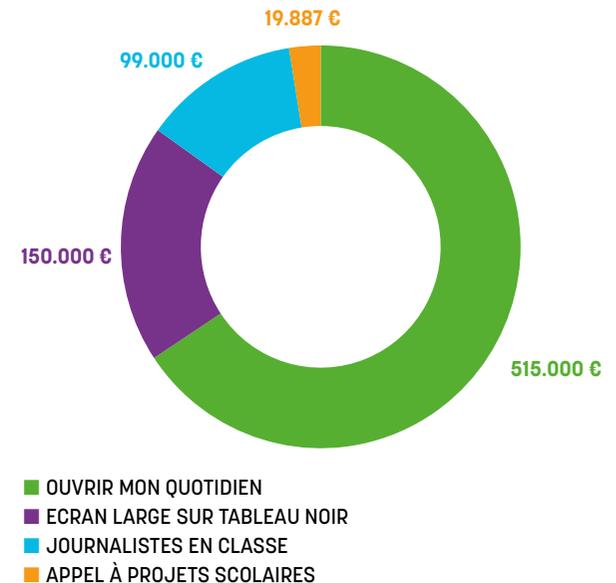
### 6.3.1. Le budget des opérations prévues par le Décret

**Le budget total pour l'année 2023 est de 1.238.000,00 €** répartis comme suit :



A l'exception du budget de fonctionnement du CSEM qui a été revu à la hausse en 2019, les budgets ne sont plus indexés depuis 2008.

**Le budget 2023 des opérations** (dispositifs particuliers) se répartit comme suit :



### 6.3.2. Le budget de fonctionnement du Conseil

Le budget alloué au CSEM a été - à titre exceptionnel - augmenté de 30.000 € en 2023 et ce, afin de permettre au CSEM de pouvoir procéder à l'évaluation des opérations et des dispositifs particuliers dans le domaine de l'éducation aux médias.

C'est la Chaire de recherche en éducation au numérique (EducONum) de l'Université de Namur qui s'est vue attribuer le marché public pour procéder à cette évaluation.

Les comptes de 2023 laissent apparaître des dépenses en nette augmentation par rapport à l'année précédente avec un total de 173.386,60 € utilisés, soit 99,6% du budget 2023.

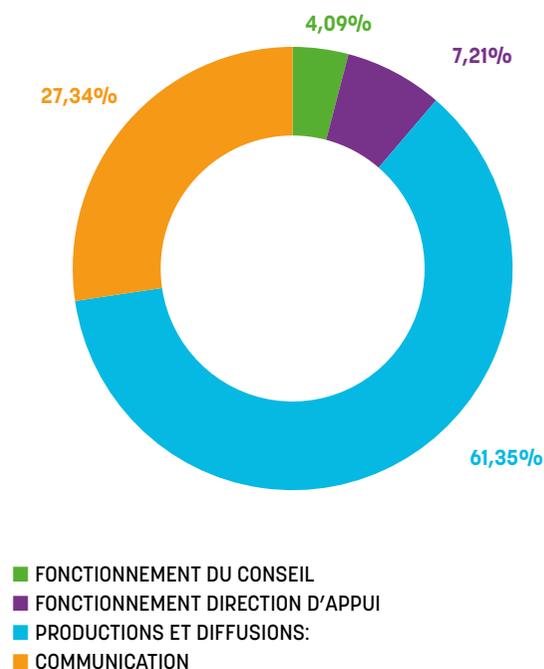
Ces hausses de dépenses résultent de plusieurs facteurs ; on peut citer notamment :

- La production (mise en page et impression en 500 exemplaires) de 2 nouveaux outils pédagogiques (voir 4.1.) :
  - *L'éducation aux médias dans les référentiels du Tronc commun ;*
  - *Éducation aux médias et tronc commun : activités pédagogiques à vivre en PI-P2 ;*
- La conception et la production de 4 séquences vidéo sous-titrées présentant l'éducation aux médias et ses enjeux auprès de différents publics ;
- La prise en charge par le CSEM d'actions et d'initiatives dans le cadre de la mise en oeuvre du Plan éducation aux médias du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, parmi lesquelles l'évaluation des opérations et des dispositifs particuliers dans le domaine de l'éducation aux médias - évoquée précédemment dans ce chapitre - ainsi que l'organisation des rencontres des professionnel-le-s de l'éducation aux médias qui se sont déroulées sur deux journées, à Liège, les 29 et 30 novembre 2023 ;
- L'organisation (et la communication autour) de la 1ère édition de la semaine de l'éducation

aux médias à l'école et dans le secteur de la Jeunesse qui s'est déroulée du 14 au 22 octobre 2023 et au cours de laquelle plus de 150 activités furent proposées aux groupes d'enfants et de jeunes de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;

- Outre le salon Sett auquel il participe chaque année depuis sa création, le CSEM a également participé en 2023 au salon de l'éducation (salon EDUC 2023) qui s'est tenu au WEX de Marche-en-Famenne du 12 au 15 octobre 2023. La dernière participation du CSEM au salon EDUC remontait à l'année 2019.

### Secteurs des dépenses 2023



En 2023, les frais de fonctionnement du Conseil ont représenté 4,09% du budget de fonctionnement.

Les frais de fonctionnement de la Direction d'appui ont représenté quant à eux 7,21% du budget total.

A l'instar des années précédentes, les frais liés aux productions et aux diffusions représentent cette année encore la partie la plus importante du budget avec 61,35% des dépenses. Les actions prises en charge par le CSEM dans le cadre des initiatives de mise en œuvre du Plan éducation aux médias ont représenté un peu moins de 50.000 €.

Enfin, les dépenses liées à la communication ont représenté un peu plus du quart (27,34%) des dépenses du budget en 2023.

<b>D011 AB12.02.19_BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CSEM - BILAN BUDGÉTAIRE - EXERCICE 2023</b>	<b>Prévisions</b>	<b>Dépenses</b>
<b>FONCTIONNEMENT DU CONSEIL</b>	<b>6.000,00 €</b>	<b>7.098,64 €</b>
Frais d'accueil pour les réunions	1.500,00 €	3.641,75 €
Jetons de présence des ayants-droit	3.500,00 €	2.600,00 €
Divers Conseil	1.000,00 €	856,89 €
<b>FONCTIONNEMENT DE LA DIRECTION D'APPUI (SECRÉTARIAT)</b>	<b>16.500,00 €</b>	<b>12.501,22 €</b>
Frais de déplacement des chargés de mission	6.000,00 €	4.265,00 €
Frais de missions de services	7.500,00 €	3.209,53 €
Divers Secrétariat	3.000,00 €	5.026,69 €
<b>PRODUCTIONS ET DIFFUSIONS</b>	<b>99.000,00 €</b>	<b>106.377,53 €</b>
<b>Site web</b>		
Maintenance et sécurité du site (tranche conditionnelle du marché public)	10.000,00 €	10.018,80 €
Adaptations/nouveaux développements pour le site - commandes à Vox Teneo	3.000,00 €	5.898,76 €
<b>Engagement d'experts</b>		
Collection repères (2 dossiers) - experts	6.000,00 €	2.450,00 €
Création d'outils pédagogiques ou experts en lien avec les GT	8.000,00 €	0,00 €
Prix du Mémoire & du TFE	2.000,00 €	1.000,00 €
<b>Production d'outils pédagogiques</b>		
Mise en page et impression d'outils pédagogiques	10.000,00 €	19.511,95 €
<b>Productions vidéos éducatives</b>		
Scénario, tournage et production de séquences vidéo présentant l'EAM et ses enjeux auprès de différents publics	15.000,00 €	17.995,12 €
sous-titrage des productions vidéo (accessibilité)	0,00 €	0,00 €
<b>Initiatives mise en œuvre du Plan éducation aux médias</b>		
Actions prises en charge par le CSEM (rencontres pro ; évaluation,...)	45.000,00 €	49.502,90 €

COMMUNICATION	52.500,00 €	47.409,21 €
Salons de l'éducation (EDUC + SETT)	14.500,00 €	15.391,68 €
<b>Initiatives en communication</b>		
Lettre d'information (Mailchimp)	3.000,00 €	3.262,19 €
Communication et initiatives dans le cadre de la semaine mondiale et européenne de l'éducation aux médias (Octobre 2022)	20.000,00 €	27.869,94 €
Divers supports de communication (mises en page, logo, plaquettes écoles lauréates, fardes,...)	15.000,00 €	885,40 €
<b>TOTAL</b>	<b>174.000,00 €</b>	<b>173.386,60 €</b>

### 6.3.3. Le budget de mise en œuvre du plan « éducation aux médias »

La mise en œuvre du plan « éducation aux médias » par le Gouvernement de la FW-B a été dotée d'un budget global de **690.000 €**.

Ce budget a été utilisé pour assurer le subventionnement des 2 volets de l'appel à projets hors scolaire destinés à rencontrer plusieurs actions du plan (voir chapitre 2.4.):

- Outils, ressources et initiatives pilotes
- Éduquer aux médias par les réseaux sociaux

18 projets ont été subventionnés pour un montant total de 492.596,70 €.

Un budget a été consacré à l'organisation de la première semaine de l'éducation aux médias (voir chapitre 2), à l'évaluation externe (voir chapitre 2.3). ainsi qu'au financement d'une action pilote « Ouvrir mon quotidien numérique ».

D'autres actions du plan incombent aux budgets fonctionnels d'autres services ou administrations, suivant leurs compétences respectives.

Rédaction : Laurent Abraham, Tatiana Debrabandere, Corine Dufour, Emilie Dupuis, Sébastien Grau, Aude Lavry, Catherine Soudon, Patrick Verniers



**Conseil supérieur de l'éducation aux médias**

Espace 27 septembre

Boulevard Léopold II, 44, 6E630

1080 Bruxelles

E-mail : [csem@cfwb.be](mailto:csem@cfwb.be)

[www.csem.be](http://www.csem.be)

